



Projet d'aménagement de la Bassée

Résultats des expertises écologiques
sur le site pilote et les sites de
valorisation

27 juin 2017

A Châtenay-sur-Seine

- 1/ Rappel du contexte**
- 2/ Présentation des sites**
- 3/ Différence ERC et Valorisation écologique**
- 4/ Investigation écologique**

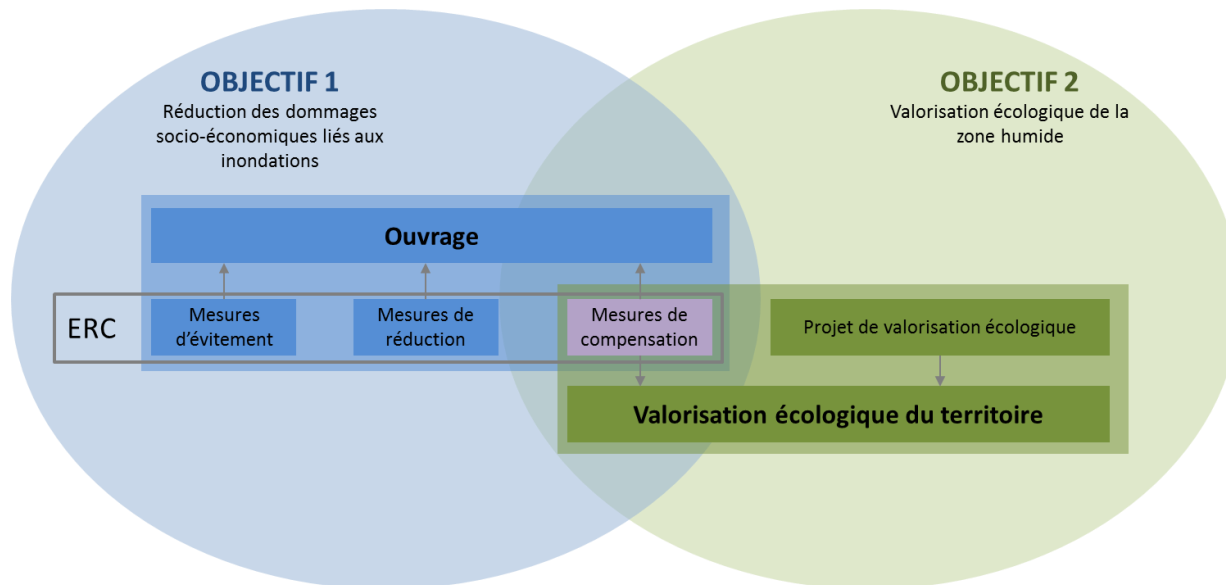




Rappel du contexte

Un programme : 2 objectifs

- L'opération poursuit deux objectifs
 - **Un objectif hydraulique et socio-économique** : diminuer le niveau de la Seine en cas de grande crue afin de limiter les coûts des dommages liés aux inondations en Ile-de-France
 - **Un objectif environnemental** : valoriser la zone humide exceptionnelle de la Bassée aval



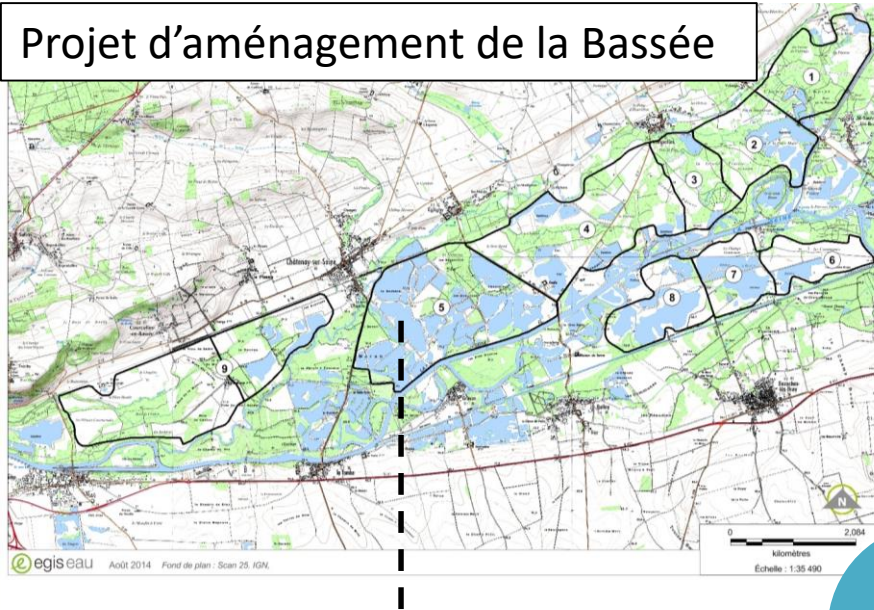


Le site pilote de la Bassée

Choix et fonctionnement

Le site pilote : une première phase d'aménagement

Projet d'aménagement de la Bassée



- 58 km de digues
- 2 300 ha d'espace de stockage
- un débit pompé de 230 m³/s
- 20 à 40 cm de diminution des niveaux d'eau à Paris
- dommages annuels surfaciques évités : 70 M€TTC / an
- diminution des dommages l'ordre de 30 % pour les crues majeures

Projet de site pilote de la Bassée



Site pilote : Préconisation de la CNDP à l'issue du débat public

Première phase du projet global pour :

- confirmer les coûts
- valider le mode d'exploitation
- confirmer la bonne évaluation des impacts
- évaluer l'efficacité des aménagements écologiques
- valider les protocoles d'accord locaux

Les principes de fonctionnement

Le principe de fonctionnement de l'ouvrage

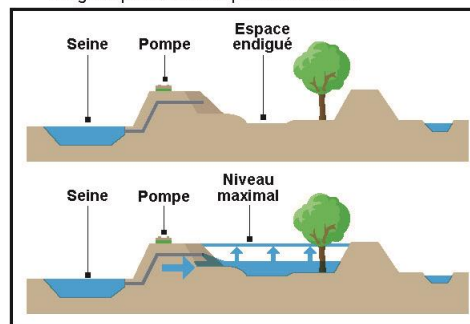
1 Hors crues

les usages présents à l'intérieur des espaces endigués seraient maintenus moyennant certaines adaptations au cas par cas. Les terrains seraient soumis à des servitudes de surinondation.

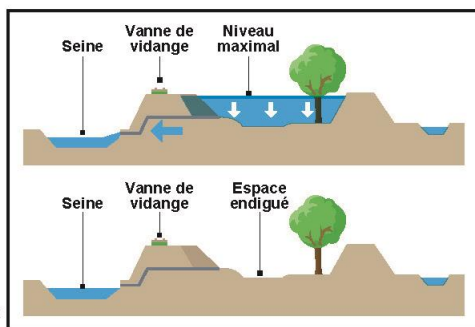


2 Remplissage

En prévision d'une crue de l'Yonne, les eaux de la Seine seraient relevées par pompage et rempliraient progressivement les espaces endigués qui auraient été au préalable évacués.



Nettoyage des surfaces inondées avant que les activités ne reprennent



4 Vidange

Une fois la crue passée, les compartiments seraient vidés, à un débit régulé pour éviter les inondations locales.



3 Stockage

L'eau de la Seine serait stockée pour laisser passer le pic de crue de l'Yonne. Les activités à l'intérieur des espaces endigués seraient temporairement suspendues.

Gestion du site pilote:

Temps de remplissage : 2-3 jours

Durée d'inondation: 5 j environ

Temps de vidange : 15 jours-1,5 mois

Hauteur moyenne d'eau : 2,5 m

Ouvrage utilisé tous les 7 à 10 ans en moyenne

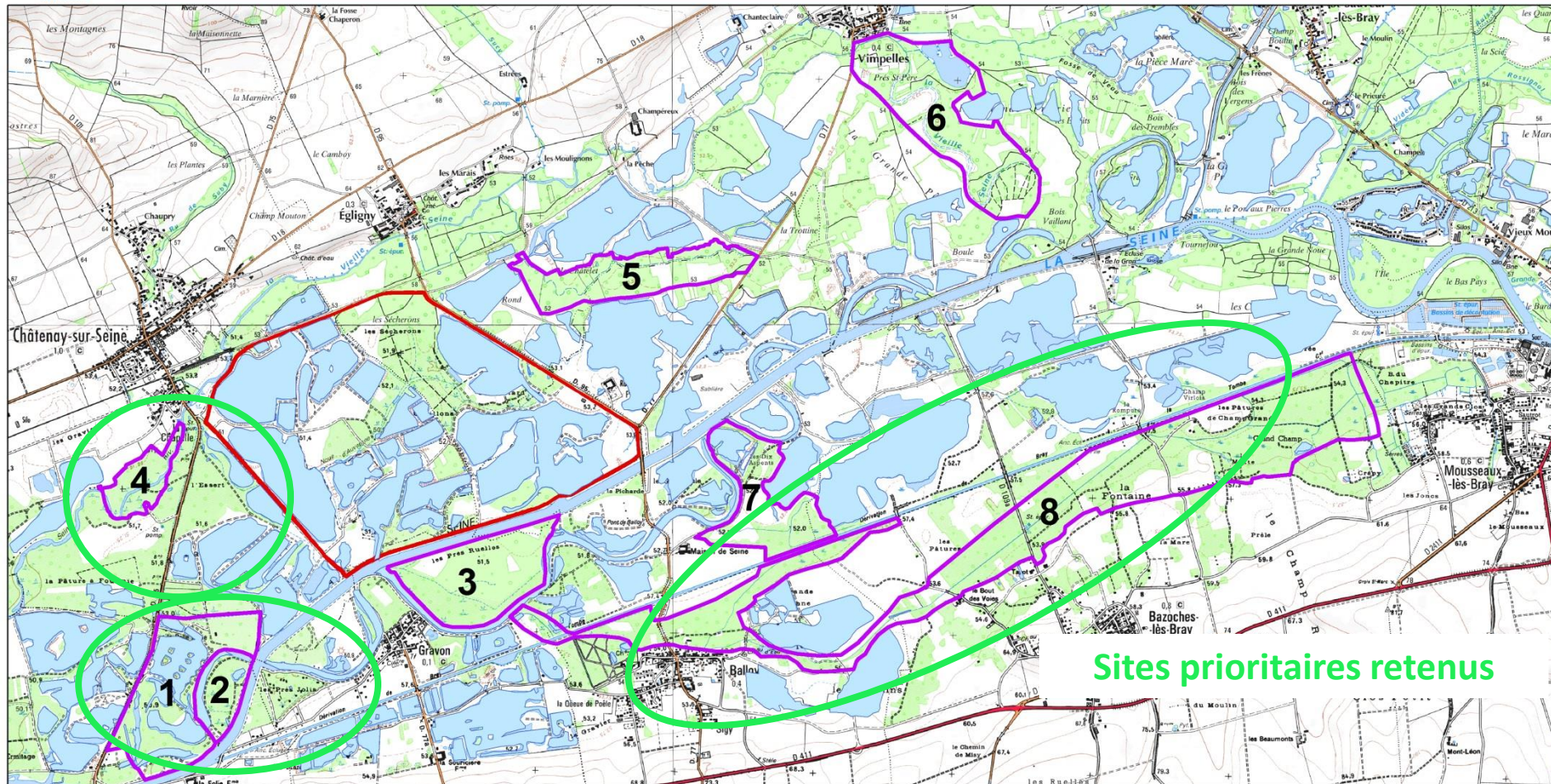


Les sites de valorisation écologique




Programme de valorisation

Sélection des sites sur des **zones à fort potentiel de restauration**, définies en **concertation locale (4 réunions entre 2013 et 2015)**:

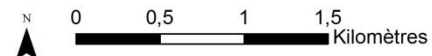
- Conversion de peupleraies ou parcelles agricoles en milieux ouverts
- Restauration de continuités écologiques (noues)
- Restauration ou création d'annexes hydrauliques (anciens méandres)
- Gestion des boisements alluviaux
- Valorisation écologique des plans d'eau et des mares
- Aménagements pédagogiques



Sites prioritaires retenus

-  Site potentiel de valorisation écologique
-  Plan d'eau
-  Digos et casier

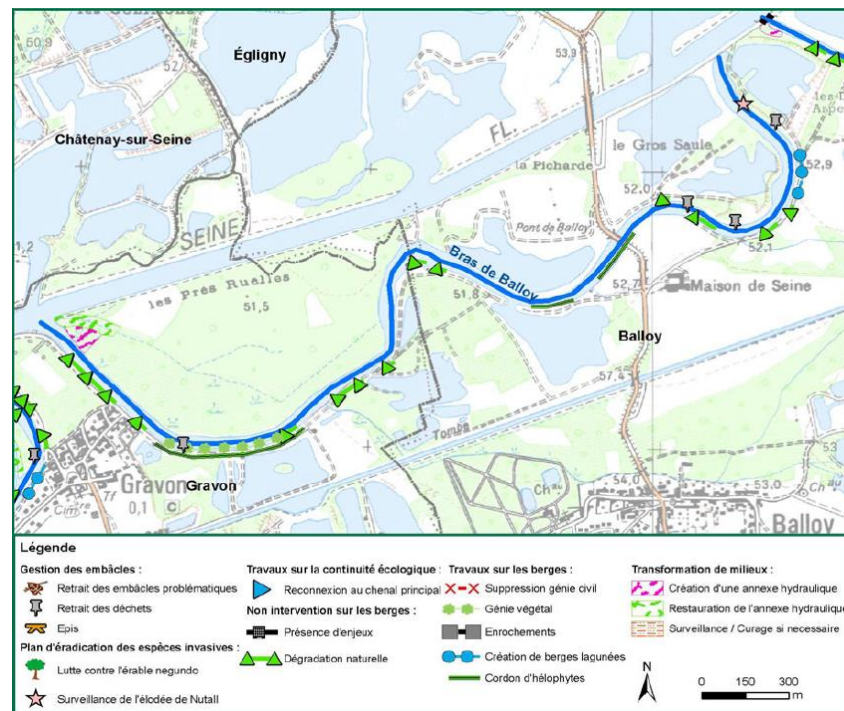
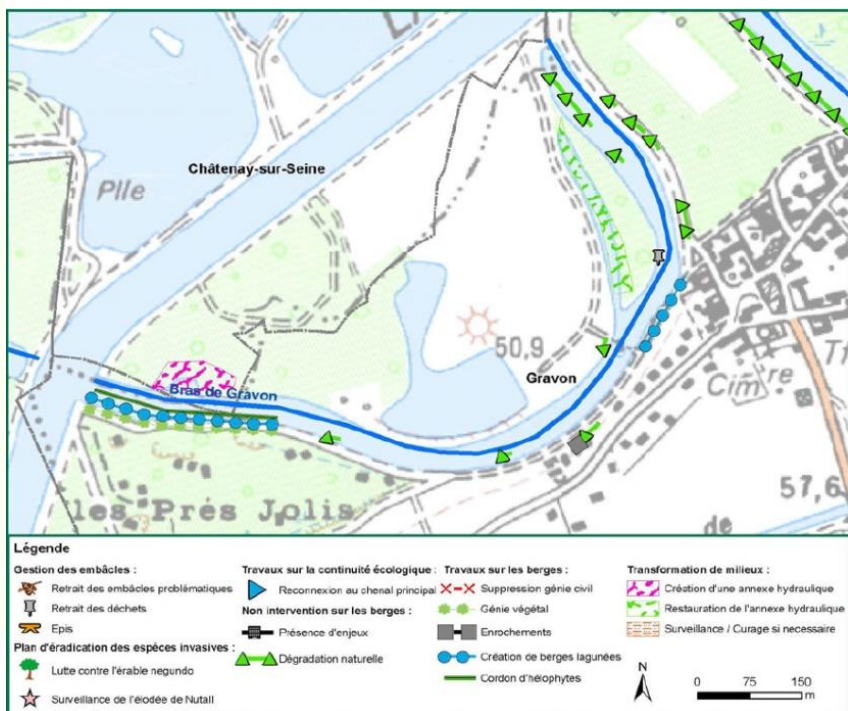
1. Propriété La Tombe (ancienne propriété du CE Cosson) à La Tombe et Châtenay-sur-Seine
2. Boucle et île de la Belle épine à La Tombe (Gravon)
3. Site de la héronnière (Bras de Balloy) à Gravon et Balloy
4. Zone humide sur l'Auxence à Châtenay-sur-Seine
5. Boisement humide (N 2000) du Châlet à Balloy et Egligny
6. Noue de la Vieille Seine à Vimpelles
7. Noue de la maison de Seine et plan d'eau de la fédération de pêche à Bazochez-les-Bray
8. Marais de Bazochez-les-Bray et réseau de noues à Bazochez-les-Bray, Balloy et Gravon



**Projet d'aménagement de la Bassée :
Conduite d'opération – Phase 2**



Intégration des mesures écologiques sur les méandres de Balloy et Gravon suite à l'étude des anciens méandres de la Seine (SAFEGE-2014)





Différence entre la démarche ERC et les sites de valorisation

Démarche ERC (Eviter Réduire Compenser)

Liée au projet de manière globale et déjà mis en pratique :

- Évitement: le choix du projet (alternative à des projets sur l'Yonne)
- Réduire: la localisation du site pilote
- Compensation: à l'intérieur du site pilote ou à proximité (à définir précisément)

Valorisation écologique

Définie dès la conception du projet

Gestion écologique à mettre en place sur le territoire aval de la Bassée pour reconstituer des écosystèmes fonctionnels, se basant sur des actions de conservation et de restauration écologique



Investigation écologique

Contexte

Présentation du contexte de l'étude

Afin de répondre aux demandes des acteurs locaux et des services instructeurs de l'Etat, Ecosphère a été missionné afin de :

- ✓ Définir un état initial de référence sur le site pilote et ses abords afin d'alimenter le Maître d'Œuvre tout au long du projet
- ✓ Constituer un état de référence des sites de valorisation écologique
- ✓ Produire un cadre de référence global pour l'ensemble du programme hydraulique de La Bassée (totalité des casiers)
- ✓ Recueillir les données disponibles sur des aménagements hydrauliques similaires

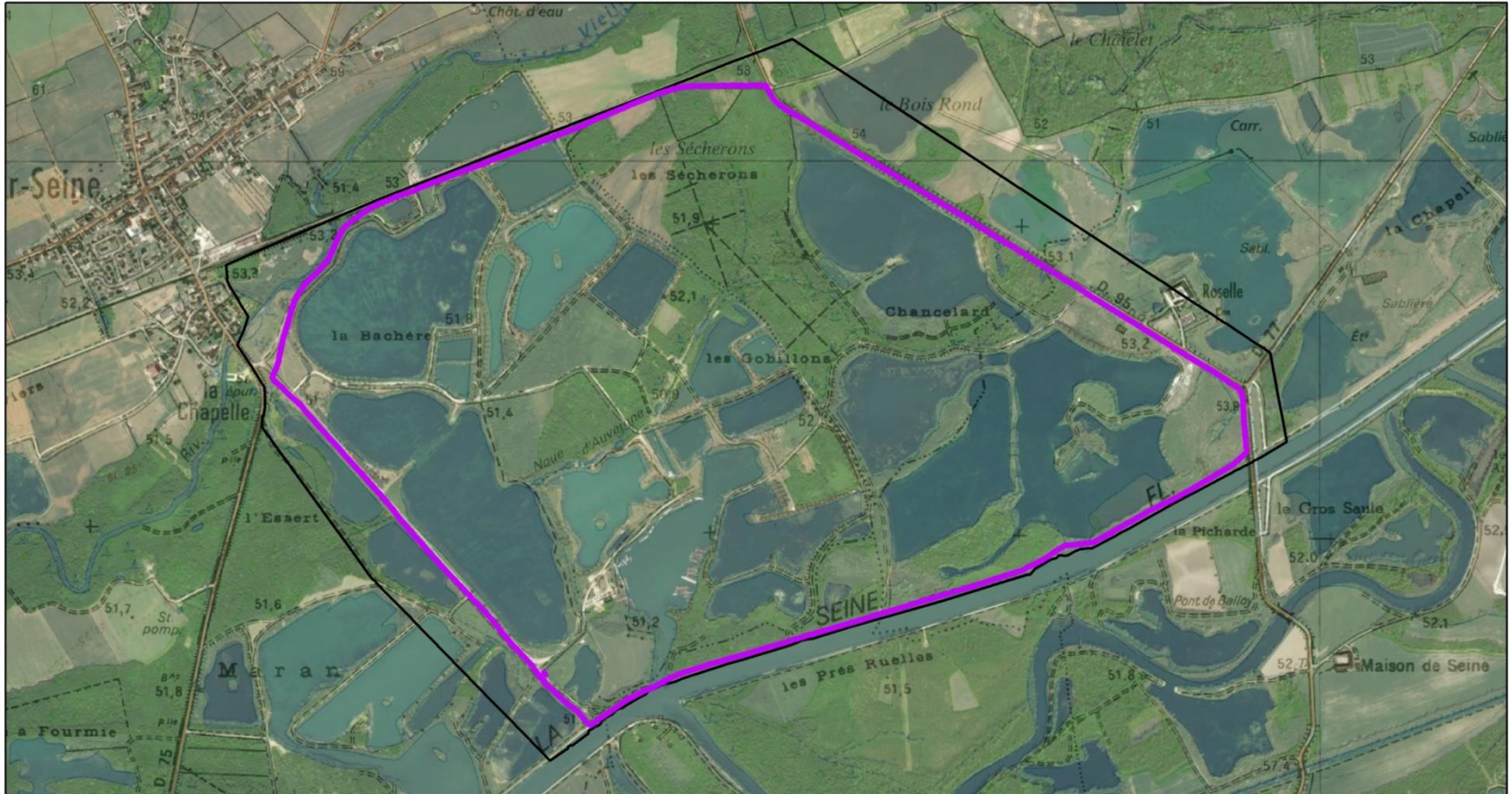
Cette restitution concerne les investigations écologiques et hydroécologiques du site pilote et des sites de valorisation écologique





Investigation écologique

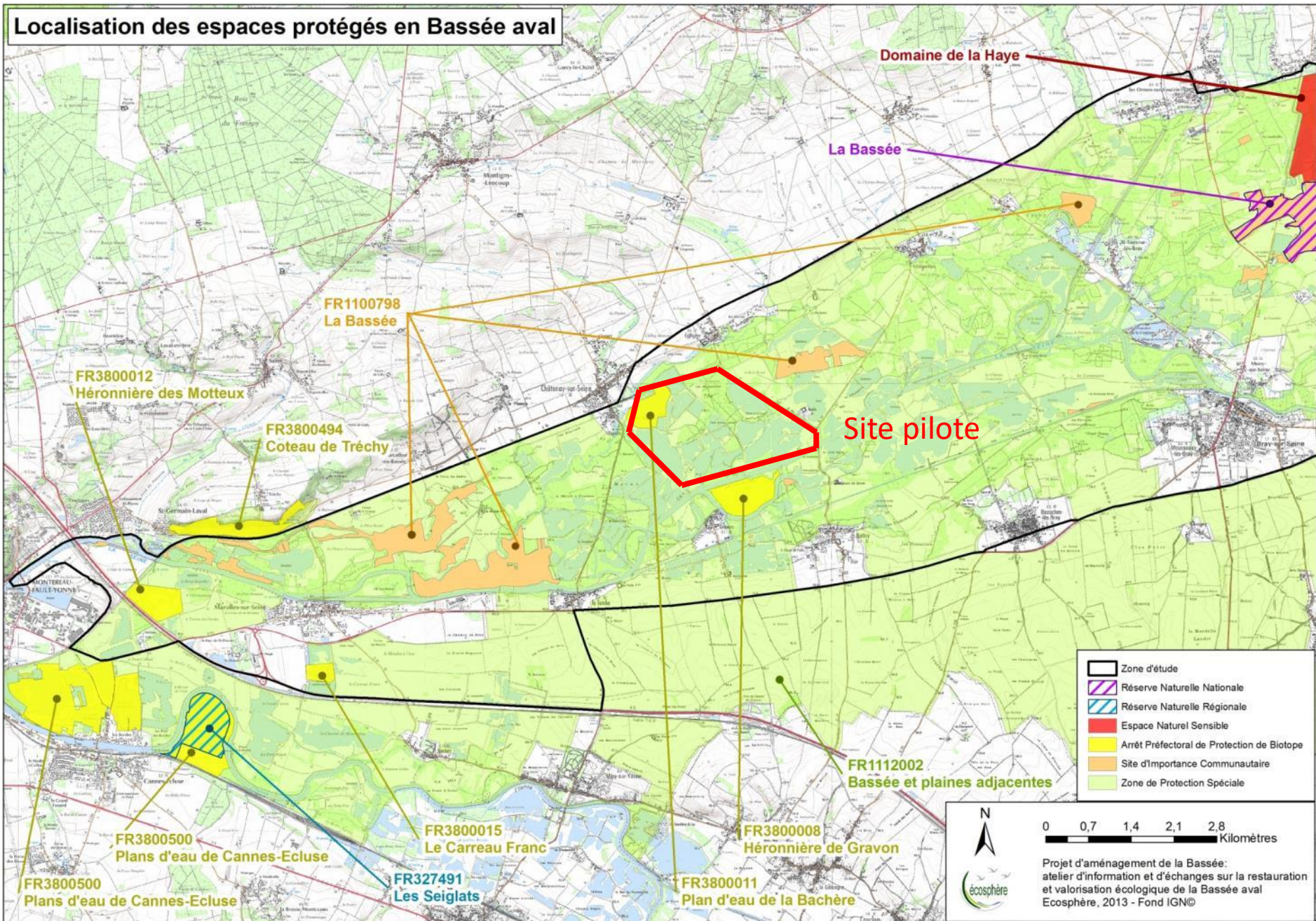
Le site pilote



Zone d'étude = périmètre de l'emprise du projet + zone tampon de + ou - 150 m suivant les secteurs (390 ha)



Localisation des espaces protégés en Bassée aval



Objectif de la mission sur le site pilote

- Objectif => Elaboration de l'état initial complet du site pilote :
- Cartographie des habitats
 - Inventaire et cartographie des espèces remarquables
 - Evaluation des enjeux écologiques et hydroécologiques
 - Cartographie des zones humides
 - Etude des sols
 - Analyse des continuités écologiques

Etude réalisée entre mai et septembre 2014 et compléments de janvier à décembre 2016. Pour chaque groupe taxonomique plusieurs passages spécifiques ont été réalisés afin de couvrir la phénologie de l'ensemble des espèces végétales et animales.

Total environ 195 jours/homme de terrain



Les groupes taxonomiques étudiées - méthodologie

Habitat - Flore :

- Cartographie des formations végétales
- Inventaires des espèces floristiques

Faune vertébrée :

Groupes étudiés habituellement :

- Oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants
- Herpétofaune (amphibiens et reptiles)
- Mammifères terrestres

Groupes étudiés spécifiquement :

- Les chauves-souris => recherche de gîtes, analyse de l'activité (Ecosphère)
- Micromammifères protégés => tubes pièges, pièges spécifiques, ADN environnemental (ADNe) (Ecosphère)
- Faune piscicole => ADNe, pêches aux filets et électriques (Hydrosphère)



D240x prospection
chauves-souris



Tube piège à musaraigne



Pêche au filet



ADN - Source internet

Les groupes taxonomiques étudiées - méthodologie

Faune invertébrée :

Groupes étudiés habituellement :

- Libellules, papillons de jours, grillons, criquets, sauterelles (Ecosphère)

Groupes étudiés spécifiquement :

- Papillons de nuit => chasse à la lampe à vapeur de mercure (Ch. Gibeaux)
- Coléoptères (scarabées...) => pièges à interception + barber (H. Bouyon)
- Hyménoptères (abeilles, bourdons) => chasse à vue et au filet (D. Genoud)
- Névroptères et hémiptères protégés => chasse à vue et à la lampe à vapeur de mercure (Ecosphère)
- Mollusques continentaux => prospections au bathyscope, prélèvements de litières, battage de la végétation (Ecosphère & Hydrosphère)



Chasse de nuit à la lampe



Chasse à vue



Prospection au bathyscope



Piège à coléoptères



Les autres thématiques étudiées

Etude des zones humides :

- Cartographie de zones humides => sondages pédologiques + relevés phytosociologiques (Ecosphère)
- Evaluation de l'état de conservation des ZH



Sondage à la tarière

Etudes des sols :

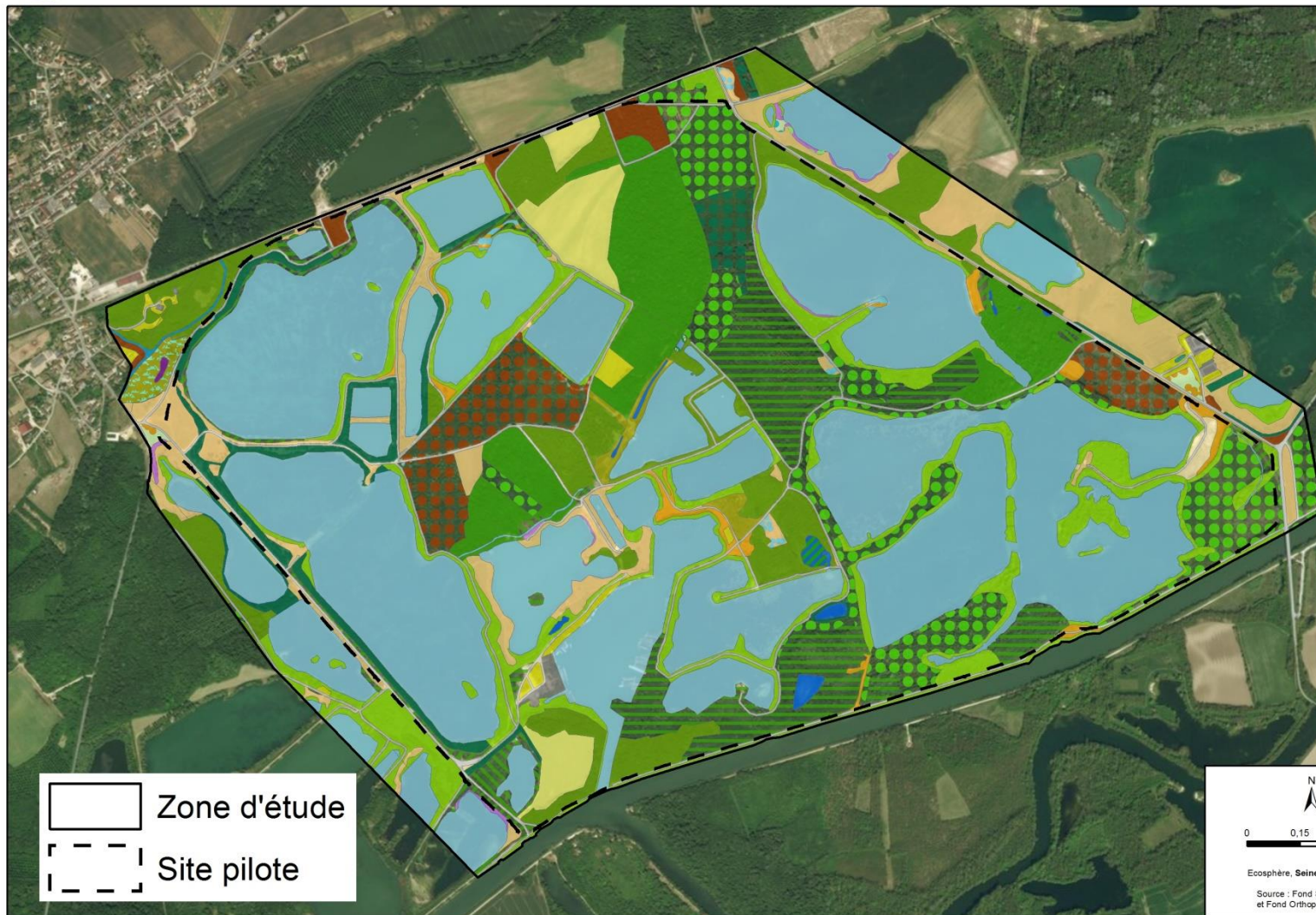
- Cartographie des sols => sondages pédologiques (Ecosphère)
- Identification des risques d'érosion et de colmatage => prélèvements de sol pour analyses physico-chimiques (Ecosphère)



Piège photo

Analyse des continuités écologiques :

- Analyse du SRCE
- Analyse des connectivités des habitats par l'occupation des sols
- Analyse des axes de déplacement de la faune => méthodes spécifiques par pièges photos et étude des traces (Ecosphère)



- Eaux courantes et stagnantes**
 - Mares et étangs
 - Noues temporaires
 - Plans d'eau oligo-mésotrophes (gravières) avec des vs
 - Petits cours d'eau
- Végétations hélophytiques**
 - Magnocariçaies
 - Roselières
 - Mosaïques phragmitaies saulaies blanches
- Prairies**
 - Prairies humides pâturées
 - Prairies humides
 - Prairies mésophiles pâturées
- Friches**
 - Friches pionnières sèches
 - Friches calcicoles thermophiles
 - Friches mésophiles mésotrophes
 - Friches nitrophiles
 - Friches humides
- Végétations arbustives et boisements**
 - Aulinaies marécageuses
 - Saulaies inondées
 - Fourrés alluviaux
 - Végétations des coupes et clairières forestières
 - Fourrés mixtes de recolonisation
 - Saulaies blanches
 - Chênaies-Ormaies
 - Chênaies-Ormaies de recolonisation
 - Ormaies rudérales
- Milieux d'origine artificiels**
 - Grandes cultures
 - Plantations feuillues
 - Peupleraies avec magnocariçaies ou mégaphorbiaies
 - Peupleraies
 - Urbanisation, bâti
 - Jardins
 - Parcs boisés
 - Bassin d'agrément
 - Alignements d'arbres
 - Routes, chemins

Zone d'étude
 Site pilote

N

0 0,15 0,3
Km

Ecosphère, Seine Grands Lacs, 2016
Source : Fond Scan25 - IGN ©
et Fond Orthophoto - BING ©

Synthèse des enjeux phytoécologiques

- **Diversité d'habitats limitée** (33 habitats) et **déséquilibrée**, dominance des plans d'eau et boisements, sous représentation des milieux ouverts
- **Banalisation des écosystèmes** => nombreux espaces remaniés ou artificialisés (populiculture, plantations, cabanisation, culture) soit + de 75% de la zone d'étude
- **Habitats intéressants** (mares, noue, fragment de boisement) => en mauvais état et/ ou surface restreinte (parvoroselière, pelouse calcicole)
- **Vieillessement des plans d'eau** de carrières réaménagés de façon basique, peu de gestion

=> Intérêt limité par rapport au reste de la Bassée



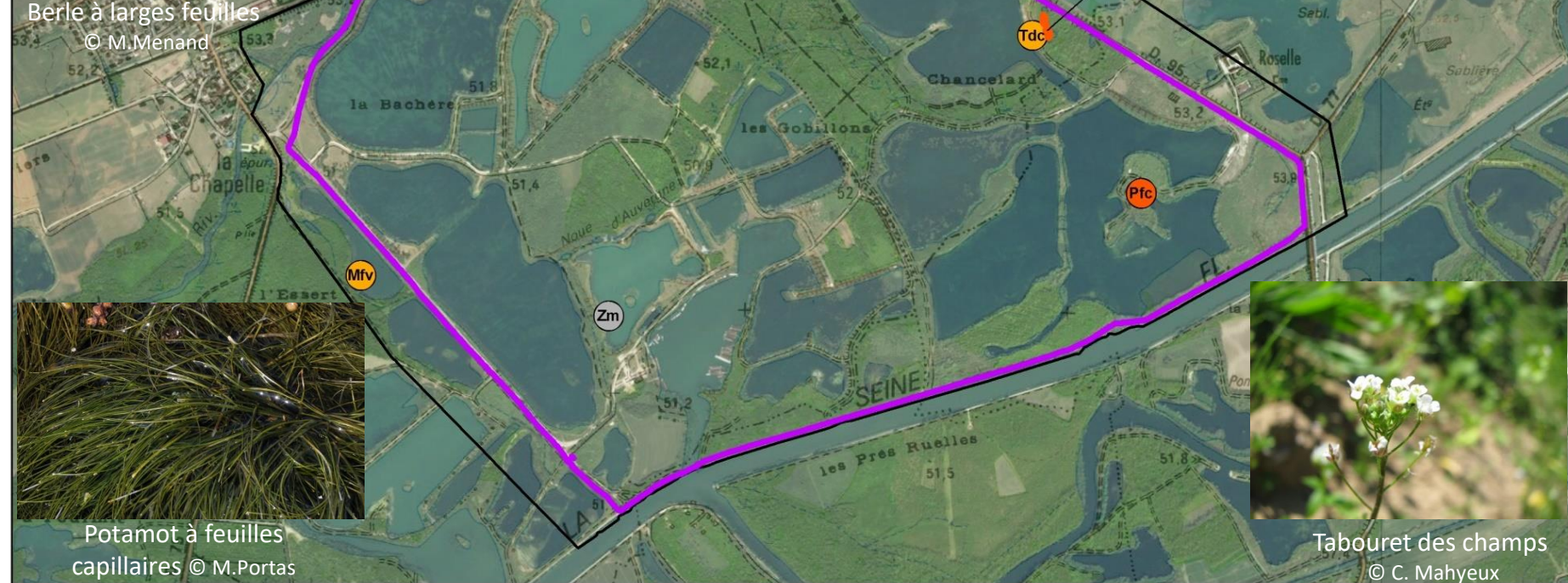
Cartographie des enjeux floristiques



Laiche jaunâtre © Arnal G



Berle à larges feuilles
© M.Menand

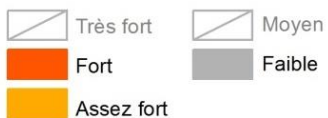


Potamot à feuilles
capillaires © M.Portas

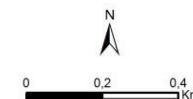


Tabouret des champs
© C. Mahyeux

Niveaux d'enjeu



Blf : Berle à larges feuilles
Lj : Laiche jaunâtre
Mfv : Myriophylle à fleurs verticillées
Pfc : Potamot à feuilles capillaires
Tdc : Tabouret des champs
Zm : Zannichellie des marais
(espèce protégée)



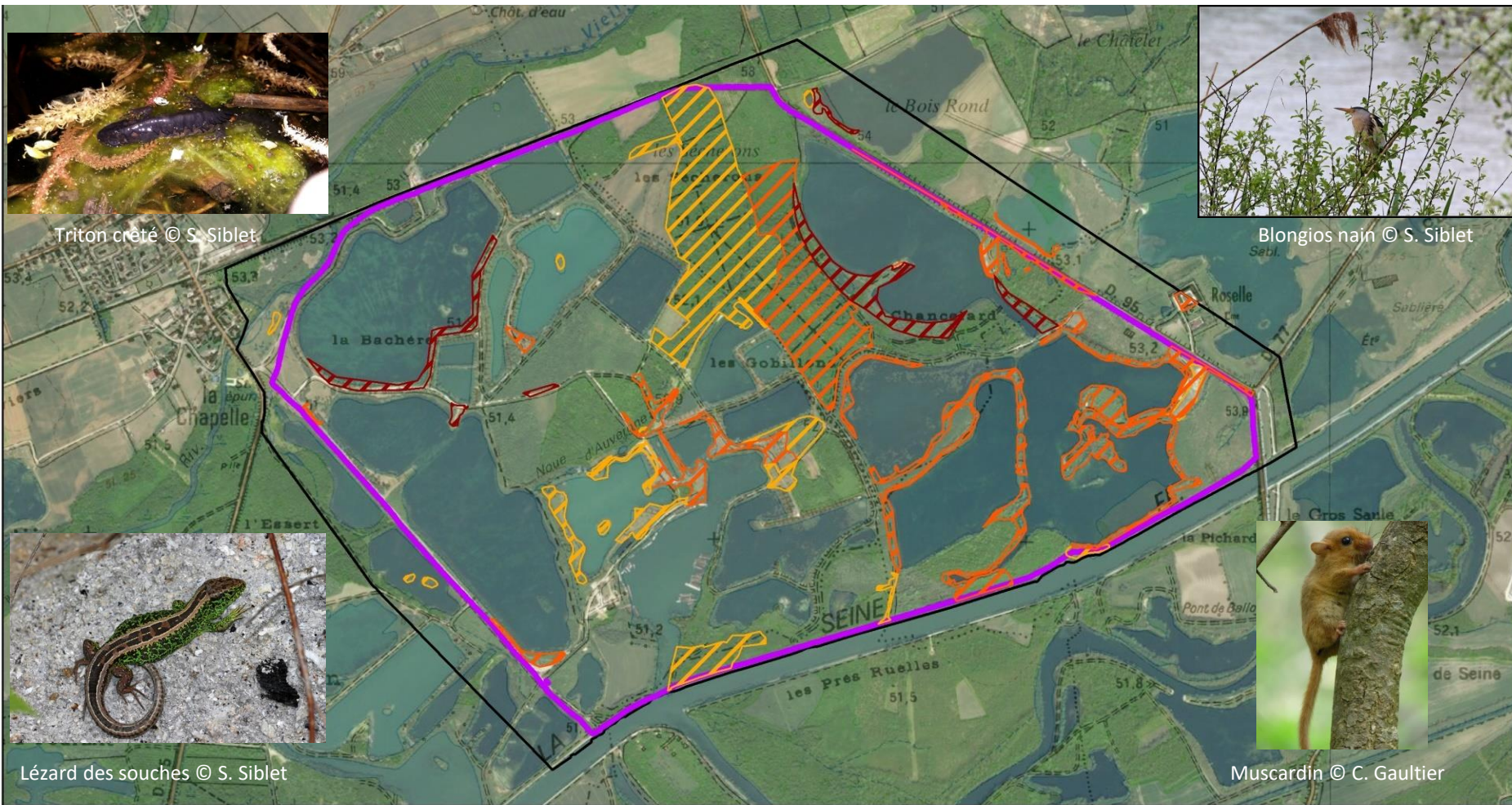
Synthèse des enjeux floristiques

- **Faible diversité floristique** → 316 espèces spontanées sur environ 640 espèces recensées en Bassée
- **1 espèce protégée** (Zannichellie des marais) + **4 espèces à enjeu des milieux humides et aquatiques** (Laiche jaunâtre, Berle à larges feuilles, Potamot à feuilles capillaires, Myriophylle à fleurs verticillées) et **1 des friches calcicoles** (Tabouret des champs)
- des **espèces protégées non revues récemment** (Inule des fleuves, Sisymbre couché → enjeu de restauration)
- **Présence d'espèces invasives** (Elodées, Myriophylle du Brésil, Renouée du Japon...)

=> Intérêt limité par rapport au reste de la Bassée



Localisation des enjeux écologiques : faune vertébrée



Triton crêté © S. Siblet

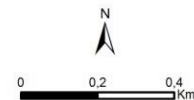
Blongios nain © S. Siblet

Lézard des souches © S. Siblet

Muscardin © C. Gaultier

Niveaux d'enjeu

- | | | |
|---|--|--|
|  Site Pilote |  Très fort |  Moyen |
|  Zone d'étude |  Fort |  Faible |
| |  Assez fort | |



Ecosphère, Seine Grands Lacs, 2016

Source : Fond Scan25 - IGN ©
et Fond Orthophoto - BING ©

Oiseaux

- des milieux forestiers (**Bondrée apivore**, **Pics**) → peu sensibles
- Des plans d'eau (**Héron bihoreau**, **Blongios nain**, **Rousserolle turdoïde**) → supportent les inondations (sauf au printemps)
- Intérêt « moyen » localement pour l'avifaune hivernante et migratrice

Mammifères

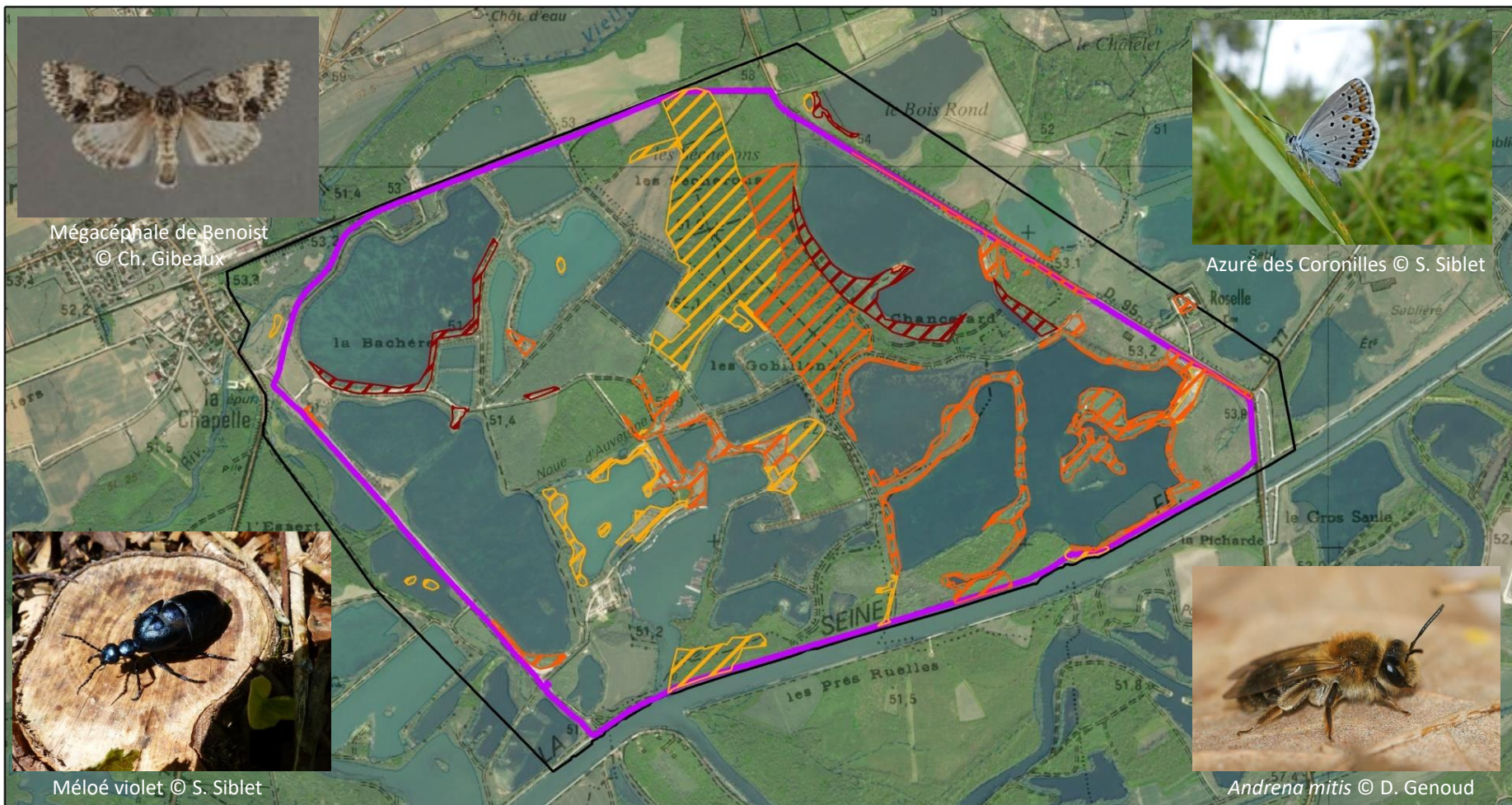
- forte fréquentation des **grands mammifères**
- des espèces patrimoniales (**Muscardin**, **Musaraigne aquatique**) → Risque de noyade, isolat, épuisement
- bois aux « sécherons » favorable aux **chauves-souris** (gîtes)

Amphibiens / Reptiles

- 2 espèces patrimoniales (**Triton crêté** – pop. importante, **Rainette verte** – pop. faible) → Risque de submersion des habitats d'hibernation

=> Intérêt global moyen par rapport au reste de la Bassée sauf pour le Triton crêté

Localisation des enjeux écologiques : faune invertébrée



Niveaux d'enjeu

	Site Pilote		Très fort		Moyen
	Zone d'étude		Fort		Faible
			Assez fort		



Ecosphère, Seine Grands Lacs, 2016

Source : Fond Scan25 - IGN ©
et Fond Orthophoto - BING ©

Synthèse des enjeux écologiques faune invertébrée

Insectes (libellules, papillons de jour, orthoptères)

- des milieux humides (espèces protégées : **Leucorrhine**) → Incidence sur les populations (eutrophisation) ? + espèces patrimoniales (**Criquet ensanglanté**, **Courtilière**, **Cordulie à corps fin**, **Grande Aeschne**)
- Friches pionnières sèches (espèces protégées = **Azuré des Coronilles** et **des Cytises** + espèce à enjeu AF **Azuré bleu-céleste**)

=> Intérêt limité par rapport au reste de la Bassée → populations faibles

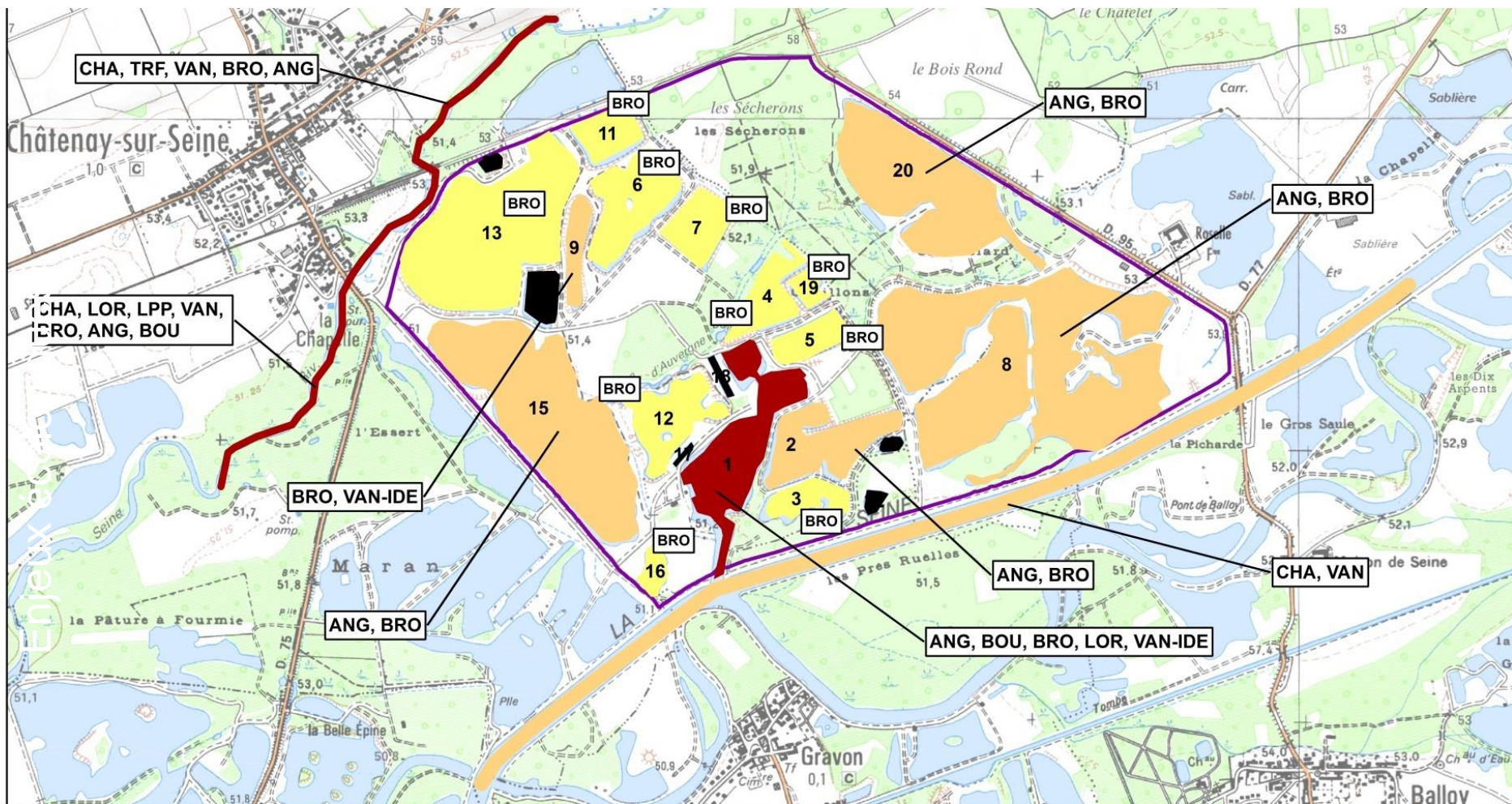
Insectes (papillons de nuit, hyménoptères, coléoptères, névroptères, hémiptères)

- des milieux humides (végétations héliophytiques et aquatiques , boisement...) => **hétérocères**, **coléoptères**, **hyménoptères**
- habitats de pelouses sèches favorables à **l'entomofaune** spécifique

=> Intérêt lié aux formations humides et aux « montilles ».

Méconnaissance de ces taxons à l'échelle de la Bassée mais existence de cortèges similaires ailleurs en Bassée (études Ecosphère)

Cartographie des enjeux piscicoles

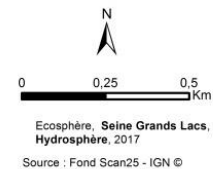


Caractérisation de l'enjeu espèces patrimoniales

	Très fort		Très fort		Site pilote
	Fort		Assez fort		
	Moyen		Faible		
	Faible		Non étudiés		

Espèces patrimoniales recensées

ANG : Anguille	TRF : Truite de rivière
BOU : Bouvière	VAN-IDE : Vandoise ou Ide mélanote
BRO : Brochet	
CHA : Chabot	
LOR : Loche de rivière	
LPP : Lamproie de Planer	



Mollusques : habitats dégradés => nombreuses espèces non indigènes.

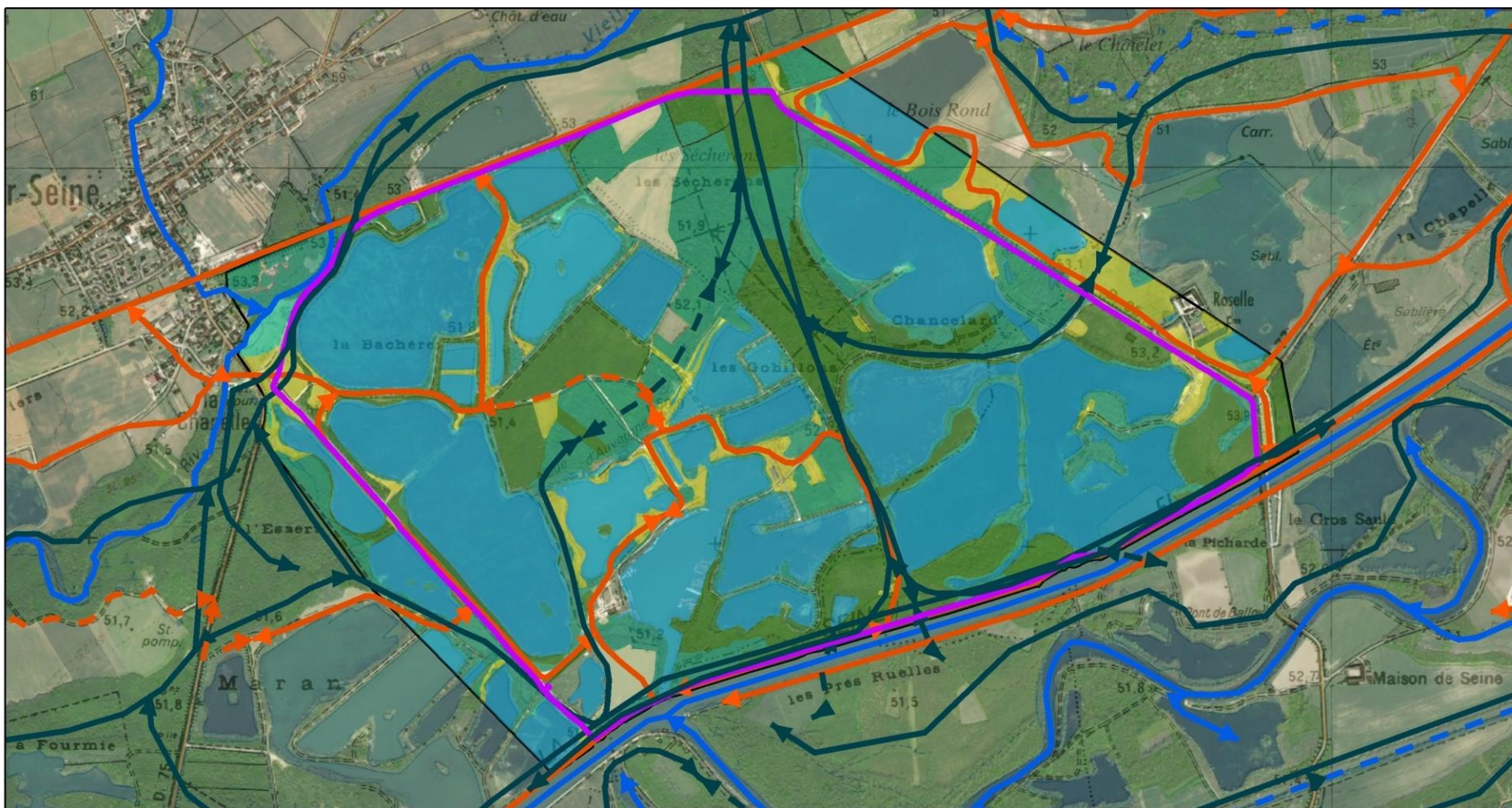
=> Le site pilote ne présente pas d'intérêt particulier pour ce groupe taxonomique

Poissons : enjeux d'usages plus qu'écologique.

- 1 plan d'eau d'enjeu « fort » = plan d'eau connecté à la Seine (annexe hydraulique) → 2 espèces patrimoniales (**Bouvière** et **Loche de rivière**)
- 5 plans d'eau d'enjeu « assez fort » = reproduction du **Brochet**
- Risque de dispersion des espèces exotiques indésirables (**Perche soleil** mais déjà présentes dans tous les plans d'eau, **Poisson chat**, **Silure...**)
- Mise en évidence d'enjeux sur l'Auxence notamment à l'aval de Châtenay-sur-Seine




=> Intérêt localisé au plan d'eau connecté avec la Seine

Cartographie des continuités écologiques



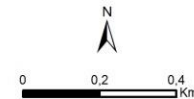
Corridors

-  Site Pilote
-  Zone d'étude

-  Trame arborée fonctionnelle
-  Trame arborée réduite
-  Trame herbacée fonctionnelle
-  Trame herbacée réduite
-  Trame bleue fonctionnelle
-  Trame bleue réduite

Trames

-  Trame arborée humide
-  Trame arborée sèche
-  Trame herbacée humide
-  Trame herbacée sèche
-  Trame bleue
-  Trame culture



Ecosphère, Seine Grands Lacs, 2016

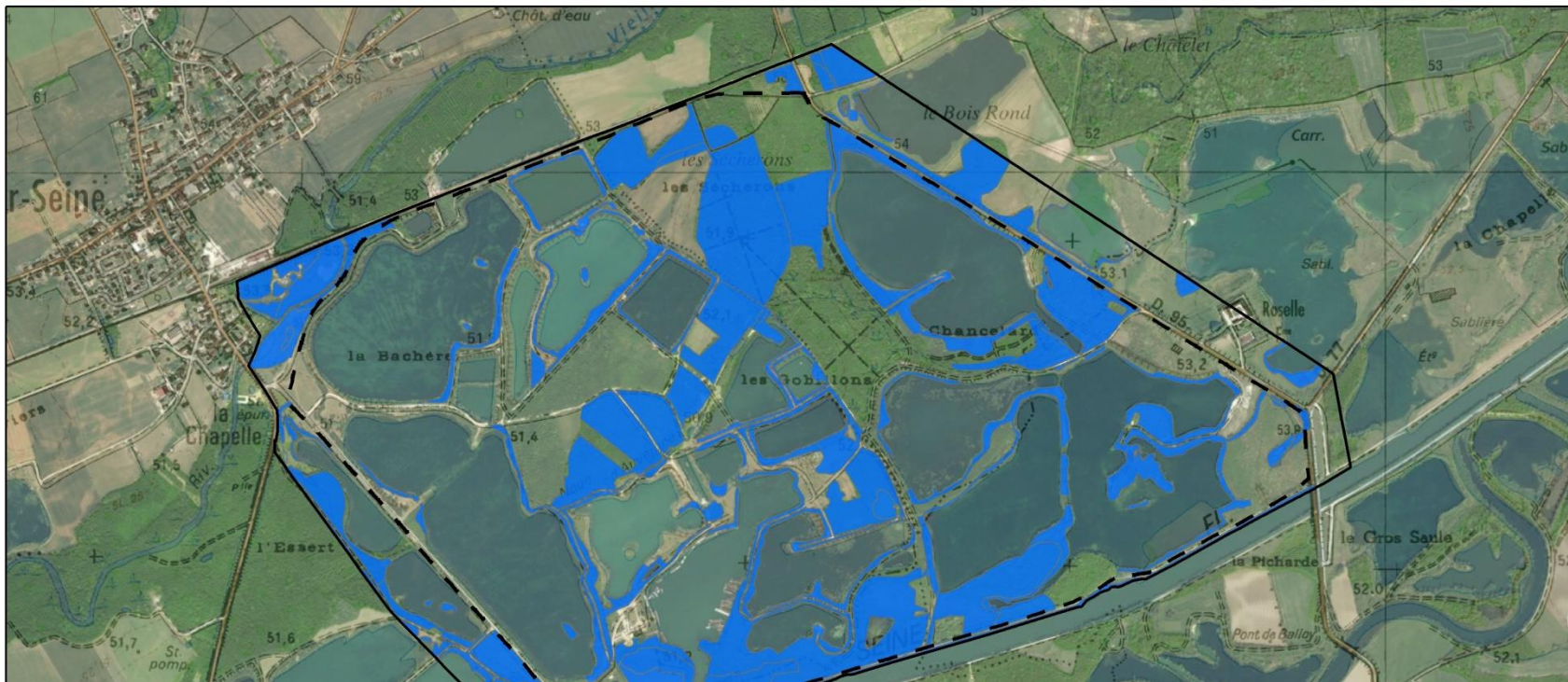
Source : Fond Scan25 - IGN ©
et Fond Orthophoto - BING ©

Analyse des continuités écologiques

- **Milieus aquatiques** : Auxence qualité des habitats → bonne fonctionnalité
- **Plans d'eau** en connexion directe avec la Seine (annexe hydraulique)
- **Noüe d'Auvergne** → fonctionnalité dégradée
- **Boisements, milieux ouverts** → nombreuses connexions avec les abords

=> **Continuités écologiques fonctionnelles avec les espaces adjacents**





=> zones humides dégradées, pas d'enjeu majeur mais prévoir une compensation pour les hectares perdus

Site Pilote
Zone d'étude
Zone humide



Ecosphère, Seine Grands Lacs, 2016

Source : Fond Scan25 - IGN ©
et Fond Orthophoto - BING ©

Analyse de la sensibilité des sols aux risques d'érosion et de colmatage



⇒ **risque d'érosion des sols pionniers pauvre en argiles et limons situés non loin de la Seine**

⇒ **risque d'érosion moindre sur les autres secteurs (sols plus stables)**

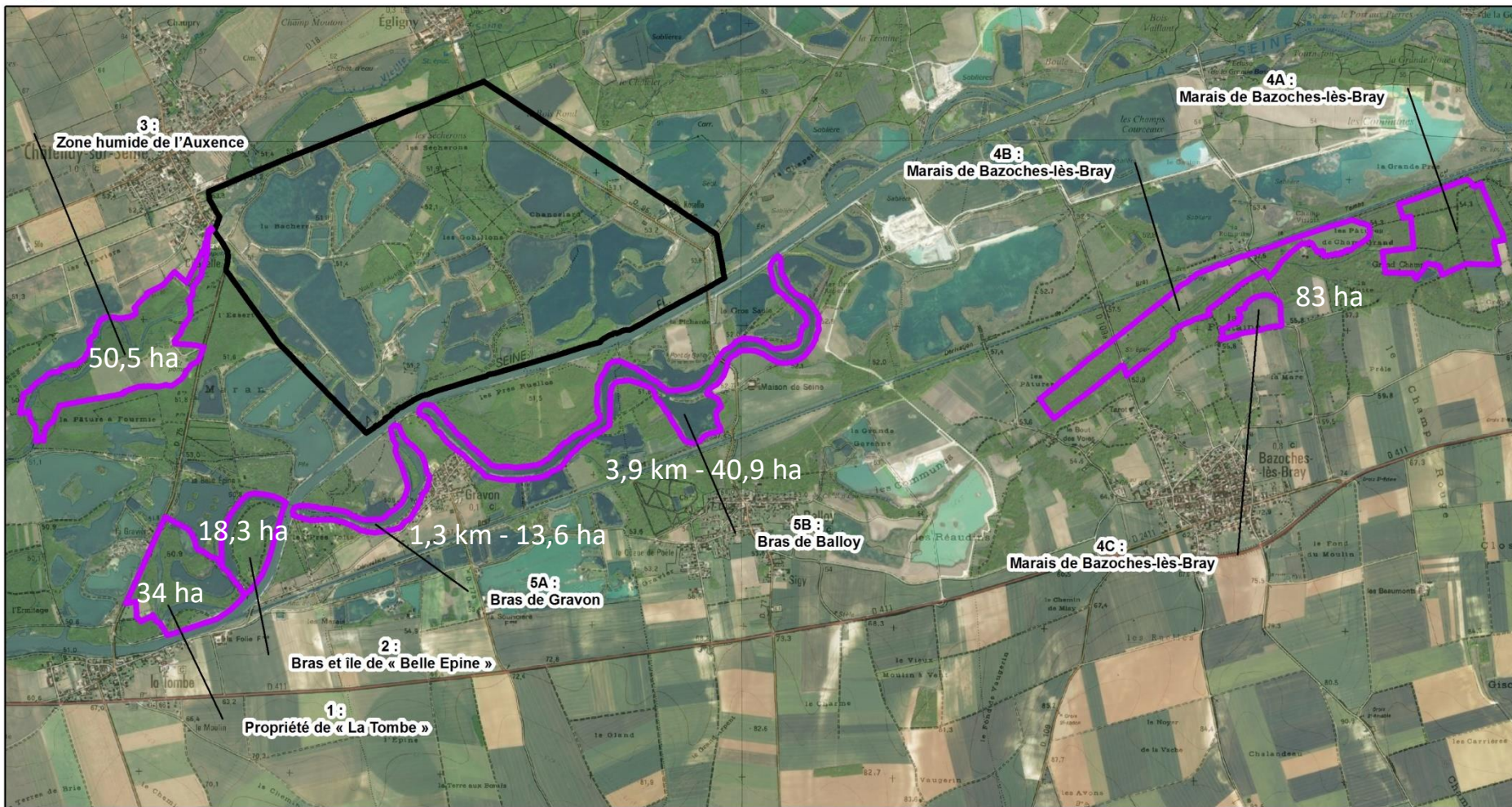
⇒ **effet limité du colmatage des sols paratourbeux : milieux déjà perturbés par la baisse du niveau de la nappe (noue d'Auvergne et zones humides du bois des « Sécherons »)**





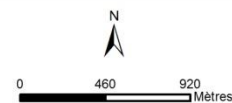
Investigation écologique

Les sites de valorisation écologique



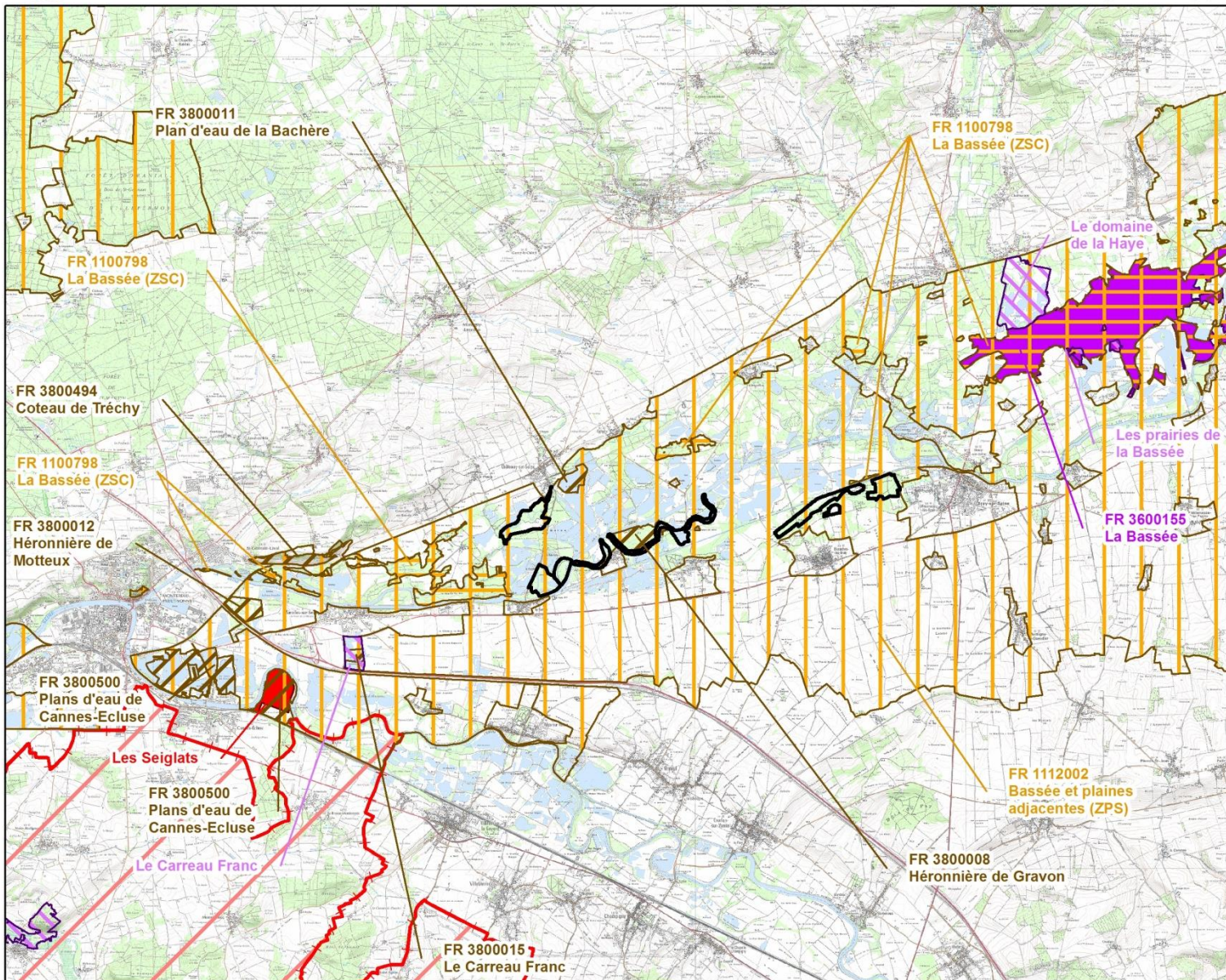
Site de valorisation Site pilote

Superficie totale étudiée 240,3 ha
6,2 km de bras de Seine (5 sites)

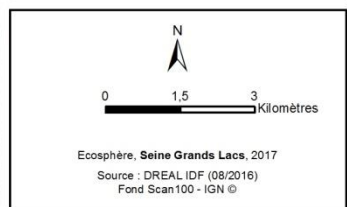


Ecosphère, Seine Grands Lacs, 2017

Source : Fond Scan25 - IGN ©
 et Fond Orthophoto - BING ©



-  Sites de valorisation
-  Réserve Naturelle Nationale
-  Réserve Naturelle Régionale
-  Parc Naturel Régional du Bocage Gâtinais (en projet)
-  Arrêté de Protection de Biotope (APB)
-  Espaces Naturels Sensibles
-  Zone Spéciale de Conservation (ZSC-SIC)
-  Zone de Protection Spéciale (ZPS)



Les groupes taxonomiques étudiées - méthodologie

Les groupes inventoriés sont :

- Les habitats
- La Flore
- La faune **vertébrée** classique (oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants, amphibiens, reptiles, mammifères terrestres, chauves-souris)
- La faune **invertébrée** classique (libellules, papillons de jour, criquets, sauterelles, grillons)



Plaques reptiles



Point d'observation



Ramassage d'exuvies



Inventaire chiro.

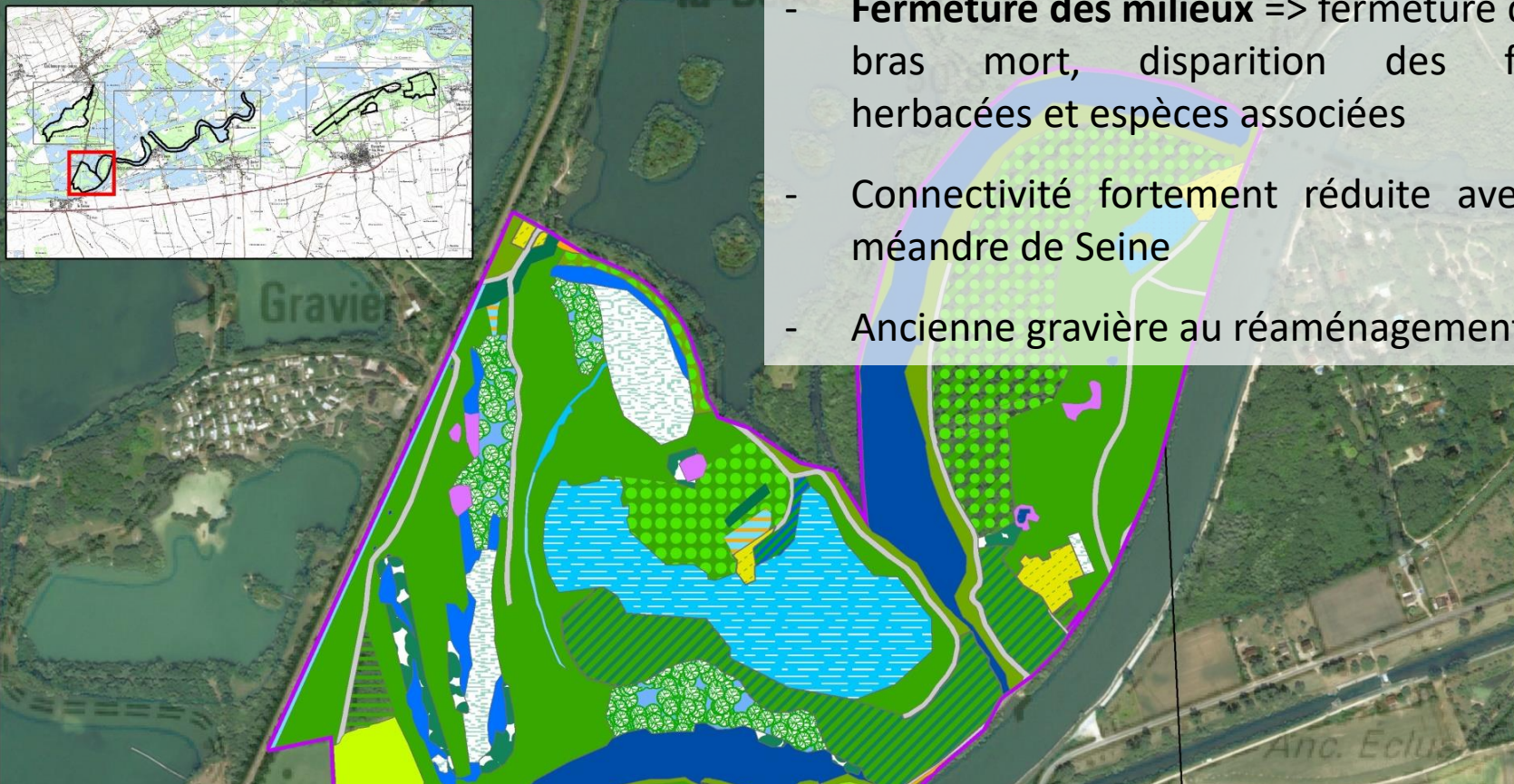
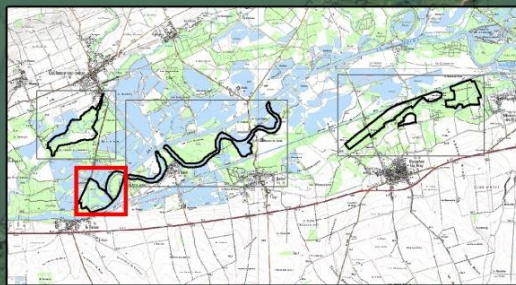


Inventaire entomo.



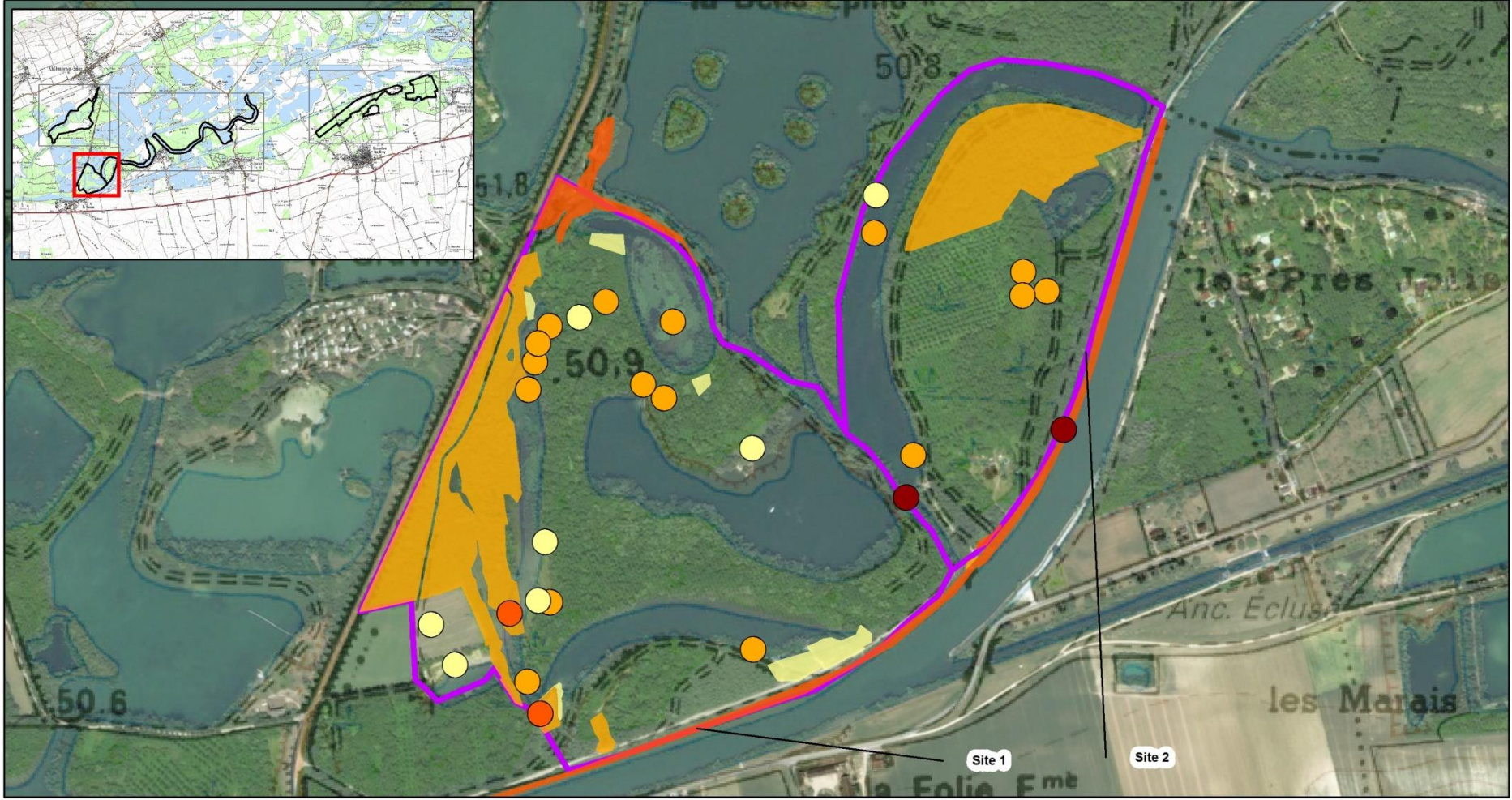
Nasses à urodèles

- ⇒ Méthodologies mises en place identiques à celles du site pilote
- ⇒ Pression d'investigation par échantillonnage (secteurs méconnues et/ou habitats remarquables)



- **Fermeture des milieux** => fermeture de l'ancien bras mort, disparition des formations herbacées et espèces associées
- Connectivité fortement réduite avec l'ancien méandre de Seine
- Ancienne gravière au réaménagement basique

34 ha : Enjeux principalement liés aux bras morts naturels et formations végétales associées sur substrat paratourbeux, ainsi qu'aux boisements alluviaux les mieux conservés



Niveaux d'enjeu

Site de valorisation	Très fort	Moyen
Fort	Faible	
Assez fort		

N

0 90 180 Mètres

Ecosphère, Seine Grands Lacs, 2017
 Source : Fond Scan25 - IGN ©
 et Fond Orthophoto - BING ©

Site de valorisation 1 : synthèse des enjeux

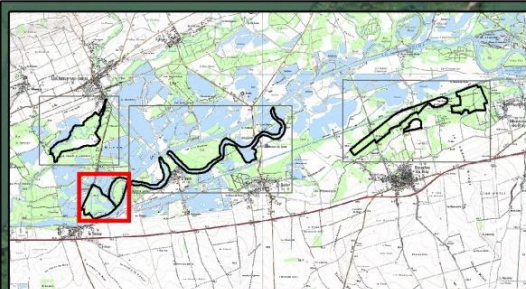
- **Boisement alluvial** : fort enjeu floristique mais localisés (**Vigne sauvage** et **Orme lisse**). Enjeu faunistique « classique » à l'échelle de la Bassée
- **Formations herbacées humides** : enjeux principalement liés aux roselières et mégaphorbiaies naturelles associée à l'ancien bras mort.
 - Flore → **Berle à larges feuilles**, **Grande Douve**...
 - Faune → **Nonagrie du Phragmite**, **Zeuzère du Roseau**, **Leucanie paillée**, *Thryogenes festucae*...
- **Formations herbacées sèches** => enjeux liés aux ourlets et friches calcicoles.
 - Flore : **Orchis à deux feuilles**
 - Faune : **entomofaune**, **reptiles** (**Lézard des souches**, **Lézard vert**, **Coronelle lisse**)
- **Bras de Seine** : Intérêt limité pour la faune **piscicole** (connectivité avec la Seine non fonctionnelle)

=> **Fort intérêt des milieux humides → menacés par la fermeture des milieux**

Site de valorisation 1 : orientation de valorisation

- **Restauration de l'ancien bras mort** (annexe hydraulique de la Seine) → Reconnexion aval du bras de La Tombe à la Seine (notamment pour le Brochet)
- **Reprofilage des berges** en pente douce et creusement de dépressions transversales (réseau de petits chenaux peu profonds)
- **Curage localisé** afin de réduire l'envasement complet du bras mort
- **Restauration des formations herbacées humides** de type cariçaies, magnocariçaies, parvoroselières afin de favoriser la flore marécageuse (Grande Douve, ...) et la faune paludicole → coupes d'éclaircie des boisements de recolonisation sur une partie des berges
- **Aménagement de berges exondables** sur sol paratourbeux (habitat rare dans la Bassée)
- **Réouverture des pelouses calcicoles thermophiles** en cours d'enfrichement → coupe de la végétation arbustive et arborée

=> **Fort potentiel de restauration des habitats humides et aquatiques**

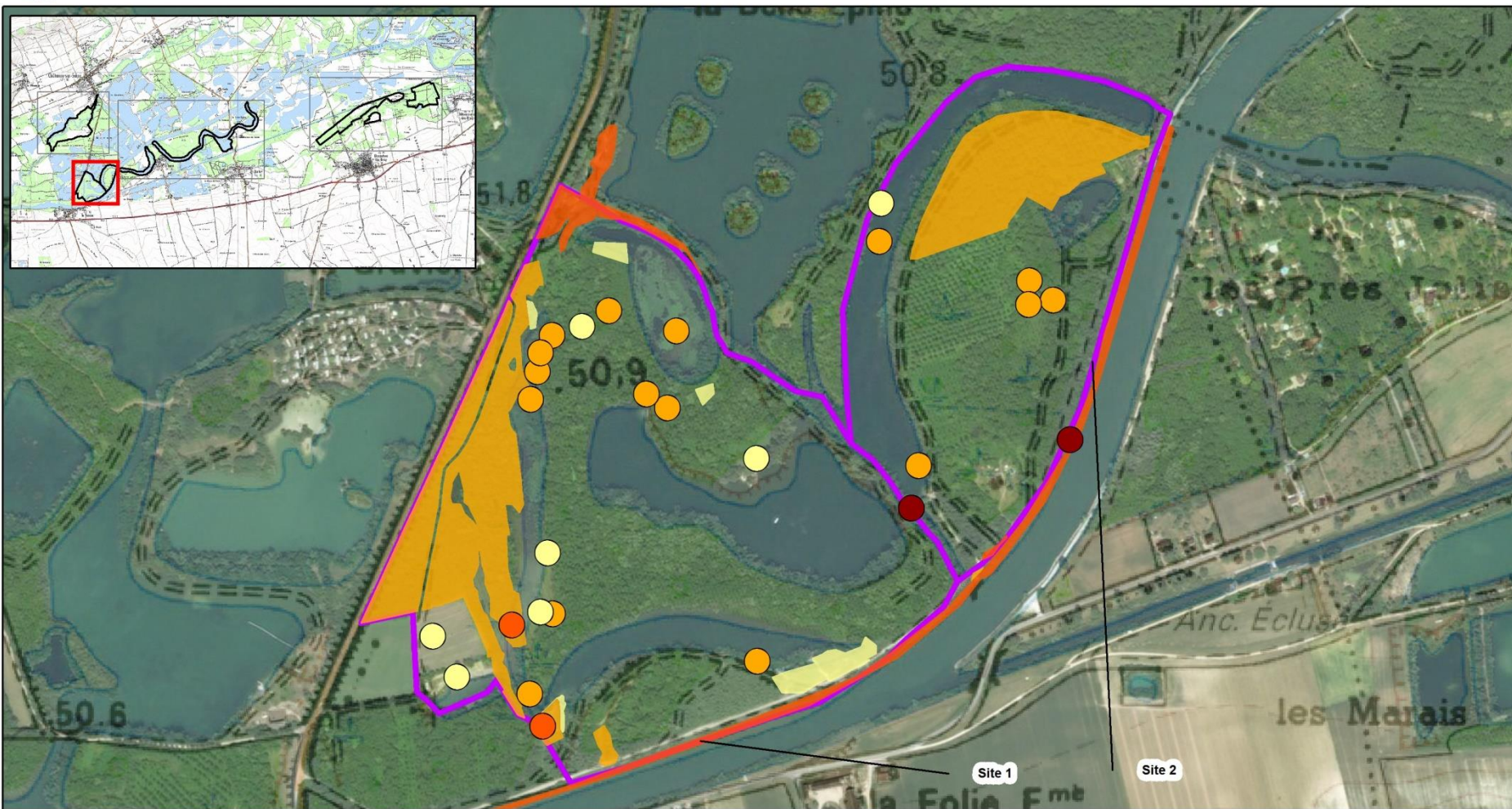


- **Milieus dégradés** => nombreux espaces remaniés ou artificialisés (populiculture, plantations...)
- **Faible diversité d'habitats** (10 formations)

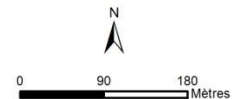
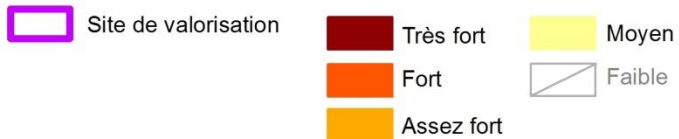
18,3 ha : Enjeux principalement liés aux boisements alluviaux les mieux conservés et aux mares

Site 1

Site 2



Niveaux d'enjeu



Ecosphère, Seine Grands Lacs, 2017

Source : Fond Scan25 - IGN ©
et Fond Orthophoto - BING ©

Site de valorisation 2 : synthèse des enjeux

- **Bras de Seine** : annexe hydraulique pour la faune piscicole 14 espèces recensées dont l'Anguille, la Bouvière et le Brochet
- **Boisement alluvial**: intérêt localisé → présence de quelques espèces d'intérêt, bien représentées en Bassée (Pic épeichette, Noctule commune)
- **Milieux ouverts secs**: intérêt lié aux zones thermophiles → insectes (Azuré des Cytises, hyménoptères), reptiles (Lézard des souches)
- **Milieux ouverts humides** : enjeux modestes très localisés (Euphorbe des marais)

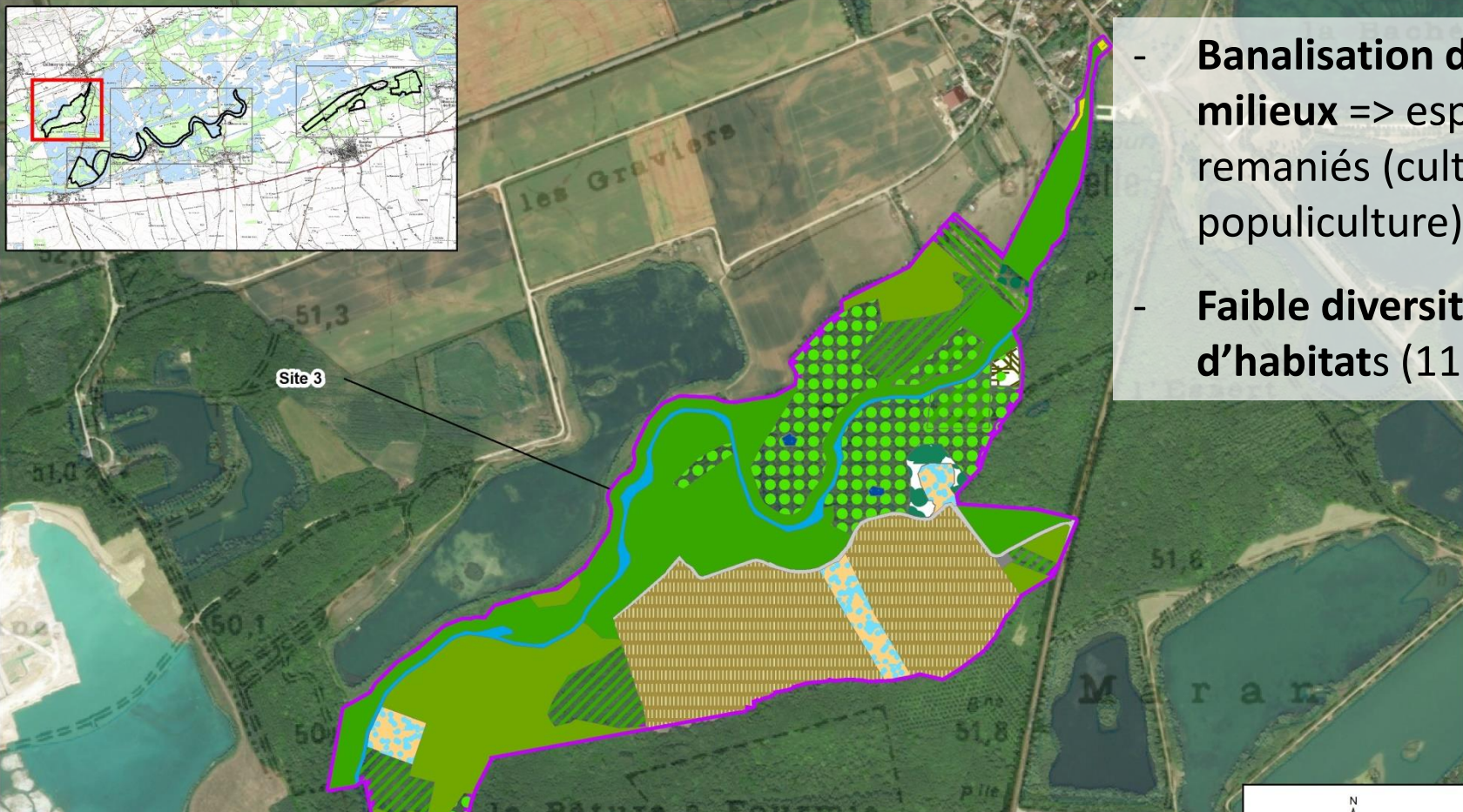
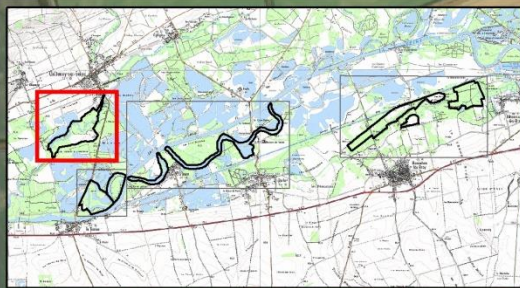
=> Intérêt global limité → fermeture du milieu, aménagements anciens sans prise en compte écologique



Site de valorisation 2 : orientation de valorisation

- **Amélioration de la fonctionnalité de l'annexe hydraulique** → suppression du bourrelet alluvial en arrière de la berge (rive gauche) afin d'étendre les zones humides favorables au Brochet...
- **Restauration des formations herbacées humides** → Conversion des peupleraies en prairies humides + réouverture de milieu par la création de clairières
- **Création d'îlots de sénescence** au sein des parcelles de boisement alluvial
- **Débroussaillage / éclaircie sur le linéaire de berge** (rive gauche) permettant de favoriser le développement des ceintures de végétation

=> Potentiel de restauration des habitats aquatiques et formations humides associées (site complémentaire au n°1)



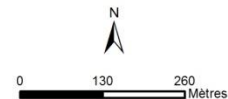
- **Banalisation des milieux** => espaces remaniés (cultures, populiculture)
- **Faible diversité d'habitats (11)**

50,5 ha : Enjeux principalement liés à l'Auxence, à une mare ancienne et à des ourlets humides le long de chemins



Niveaux d'enjeu

- | | | |
|----------------------|-----------|-------|
| Site de valorisation | Très fort | Moyen |
| Fort | Faible | |
| Assez fort | | |



Ecosphère, Seine Grands Lacs, 2017

Source : Fond Scan25 - IGN ©
et Fond Orthophoto - BING ©

Site de valorisation 3 : Synthèse des enjeux

- Enjeux principalement liés à des espèces des **prairies et ourlets humides** → **Renoncule des bois, Violette élevée et Ophioglosse commun**
 - **Boisement alluvial** : intérêt localisé.
 - Flore → **Orme lisse**
 - Faune vertébrée → cortège des boisements alluviaux classique en Bassée + quelques espèces peu communes (**Muscardin, Putois**)
 - Faune invertébrée → espèces d'intérêt des boisements humides (**Nyctéole du Peuplier, Hausse-queue grise-PR, Anthaxia manca, Phyllobius glaucus...**)
 - **Rivière Auxence** :
 - **Grand intérêt et bonne fonctionnalité pour la faune piscicole** → écoulements et substrats diversifiés favorables à la reproduction de la **Lamproie de Planer**, de la **Loche de rivière** et du **Chabot**
 - **Autre faune aquatique banale au droit du site** mais peuplements diversifiés avec des espèces à enjeu en amont (Odonates, Campagnol amphibie, Musaraigne aquatique...) laissant présager des capacités de recolonisation du site
- => Intérêt global du site limité → banalisation des milieux**

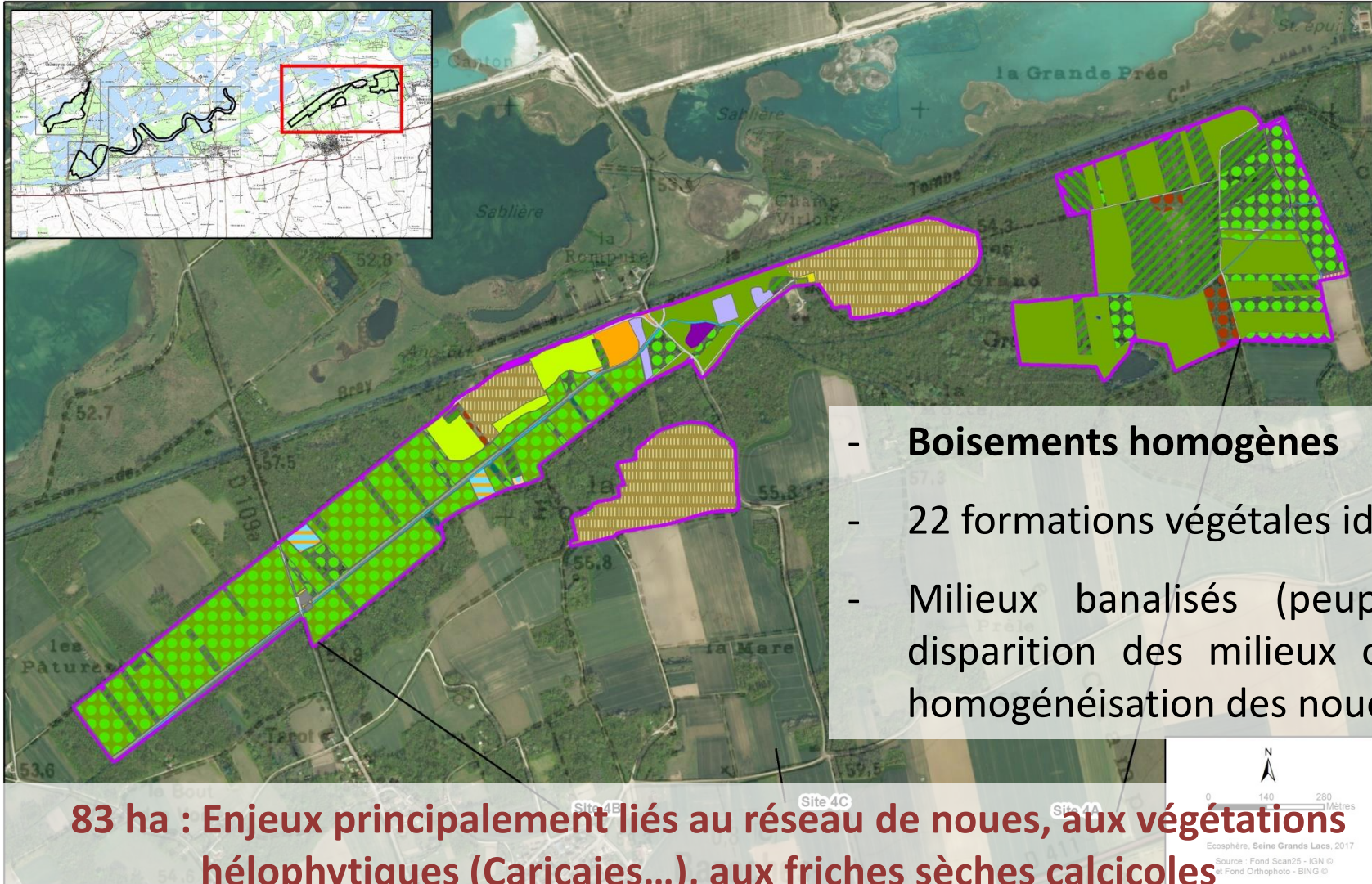


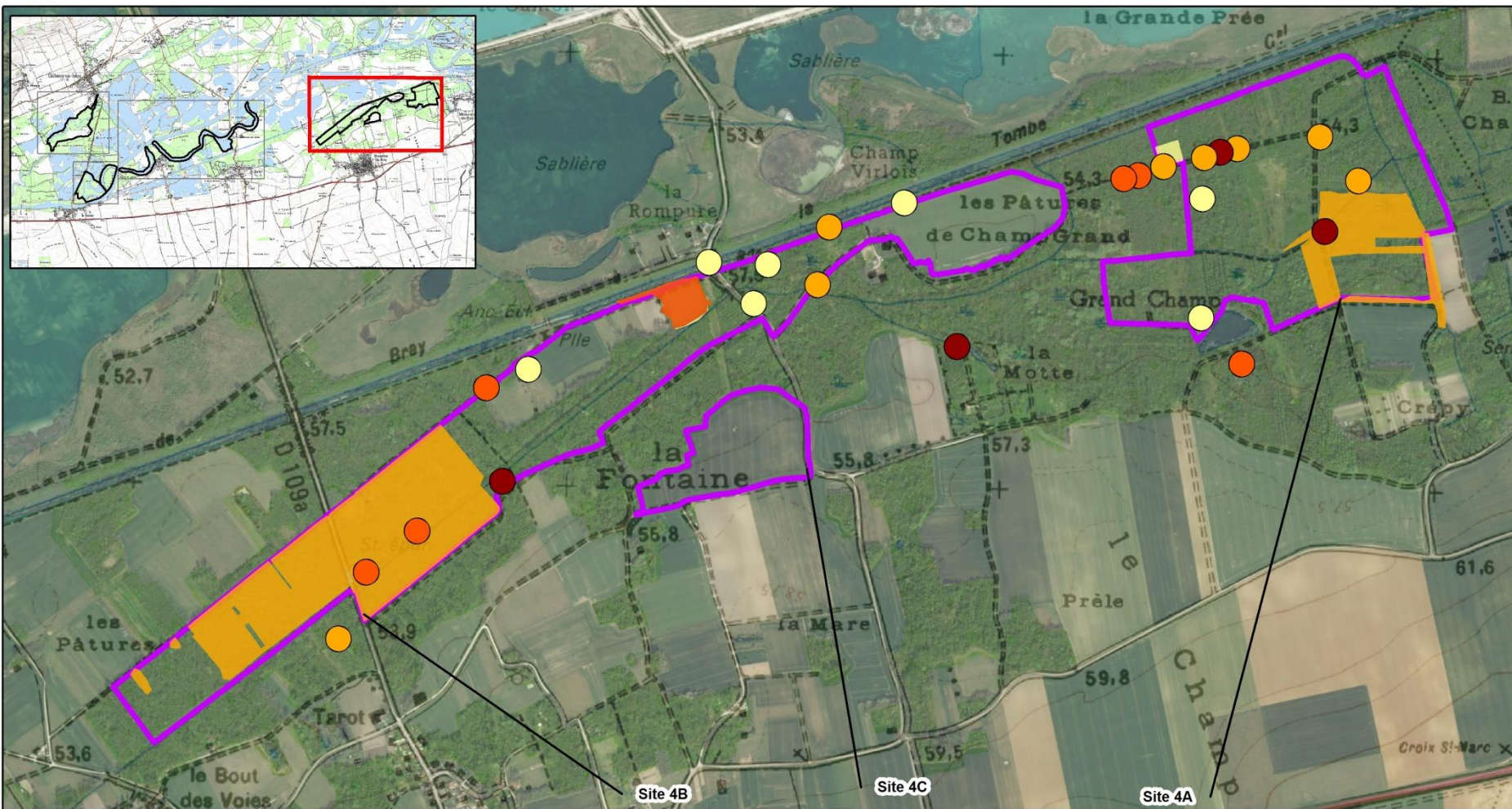
Site de valorisation 3 : orientation de valorisation

- **Réouverture des berges autour de l'Auxence : conversion des peupleraies et boisements secondaires en zones humides (prairies/mégaphorbiaies/magnocariçaies)**
- **Conversion des cultures en pelouses sèches et prairies** mésophiles à localement mésohygrophiles favorable à la flore et à l'entomofaune
- **Réouverture et recreusement de mares** (flore, odonates, amphibiens)
- **Réouverture de parcelles forestières et restauration des layons herbacés** : reconstitution de lisière étagée avec de larges bandes herbacées favorables à la Violette élevée et à l'Ophioglosse, ainsi qu'à la faune des écotones forestiers (Muscardin, reptiles, avifaune)
- **Création d'îlots de sénescence au sein de boisements alluviaux** à bois dur pour les espèces forestières

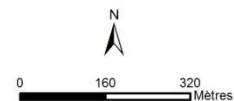
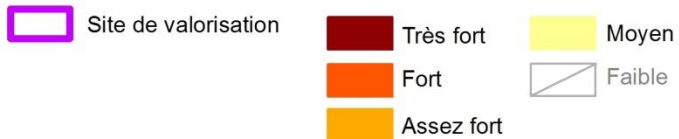
=> Fort potentiel de restauration par réouverture et diversification des habitats herbacés humides ou secs autour de l'Auxence







Niveaux d'enjeu



Ecosphère, Seine Grands Lacs, 2017

Source : Fond Scan25 - IGN ©
et Fond Orthophoto - BING ©

Site de valorisation 4 : Synthèse des enjeux

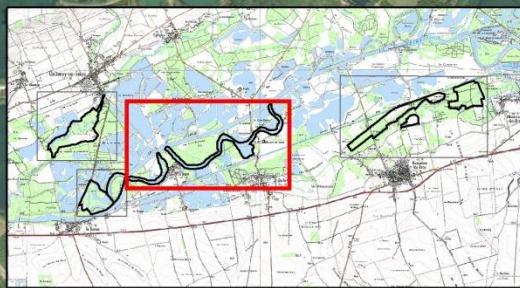
- **Boisements alluviaux : intérêt localisé.**
 - Flore → Vigne sauvage et Orme lisse (abords)
 - Faune vertébrée → cortège des boisements alluviaux classique en Bassée
 - Faune invertébrée → espèces d'intérêt des boisements humides (Pyrale veinée, Stéganie convoitée, Écaille marbrée rouge, Grand diable...)
- **Ourlets calcicoles : Intérêt localisé.**
 - Flore : Orchis à deux feuilles
 - Faune : hyménoptères, Azuré des Cytises...
- **Formations humides / noue : intérêt localisé.**
 - Flore : Grand Boucage, Laîche jaunâtre (abords) et Samole de Valerand
 - Faune : *Hylobius transversovittatus*, Méloé violacé, Osmyle à tête jaune, Musaraigne aquatique, Brochet, Chabot, Vandoise...

=> Enjeux localisés → milieux homogènes et dégradés

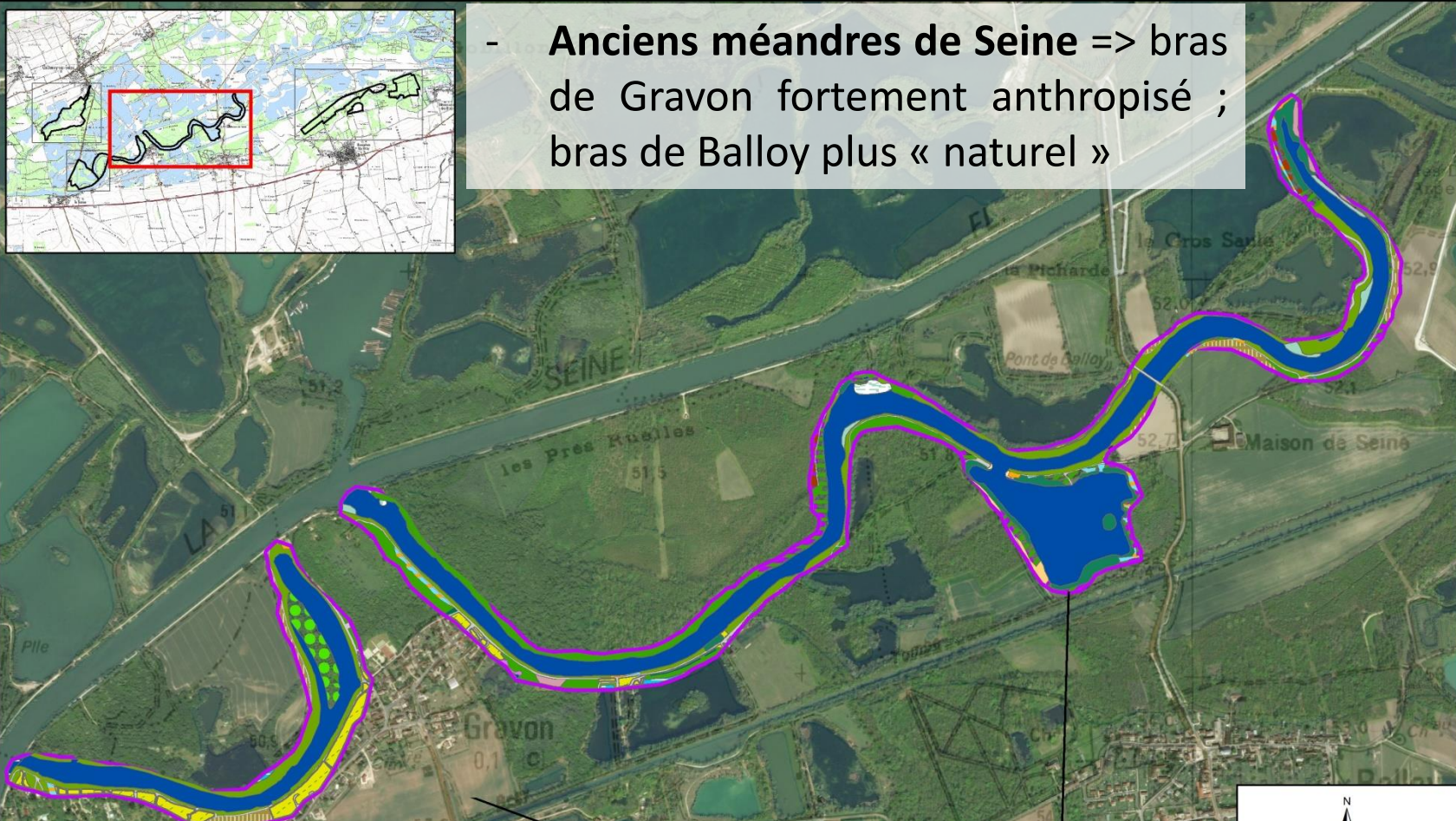
Site de valorisation 4 : orientation de valorisation

- **Restauration des noues** (Débroussaillage et curage localisé, création de banquettes inondables le long des berges, lutte contre l'Azolla, espèce exotique envahissante)
- **Conversion des peupleraies et boisements secondaires en zone humide** (prairie/mégaphorbiaie/magnocariçaie)
- **Conversion des cultures en pelouses sèches calcicoles** (montilles) et **prairies** mésophiles à localement mésohygrophiles favorable à la flore et à l'entomofaune
- **Réouverture de parcelles forestières et des layons** et reconstitution de lisière étagée
- **Création d'îlots de sénescence au sein de boisements alluviaux** à bois dur les espèces forestières

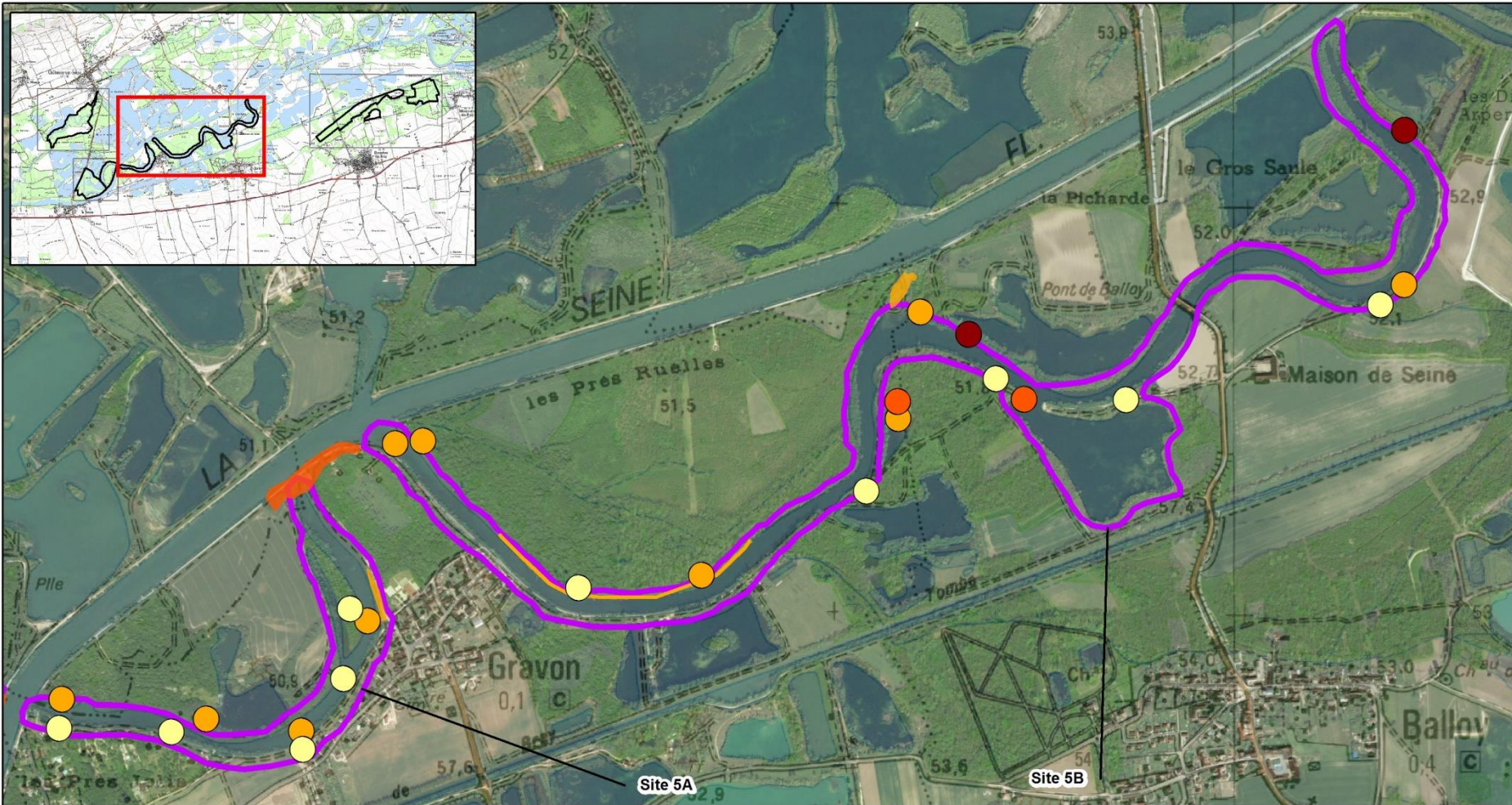
=> Fort potentiel de restauration par diversification des habitats notamment humides para-tourbeux et friches sèches calcicoles



- Anciens méandres de Seine => bras de Gravon fortement anthropisé ; bras de Balloy plus « naturel »



5,2 km – 54,5 ha : Enjeux écologiques centrés sur les bras de Seine et les habitats connexes (roselières, boisements alluviaux...)



Niveaux d'enjeu

Site de valorisation

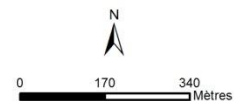
Très fort

Moyen

Fort

Faible

Assez fort



Ecosphère, Seine Grands Lacs, 2017

Source : Fond Scan25 - IGN ©
et Fond Orthophoto - BING ©

Site de valorisation 5 : Synthèse des enjeux (1)

- **Berges : intérêt localisé.**
 - Flore → Cardamine impatiente-PR, Inule britannique
 - Faune vertébrée → : Martin pêcheur d'Europe, Musaraigne aquatique (noue de Champmorin)
 - Faune invertébrée → présence de la Cordulie à corps fin, de l'Aeschne paisible + espèces d'intérêt des boisements humides : hétérocères (Nyctéole du Peuplier, Leucanie paillée, Phycide du Saule...), coléoptères (*Biphyllus lunatus*, *Donacia clavipes*, *Pediacus depressus*...)
- **Boisement alluvial / Ripisylve: intérêt localisé.**
 - Flore → Orme lisse
 - Faune vertébrée → cortège des boisements alluviaux classique en Bassée
- **Boisement alluvial / Ripisylve: intérêt localisé.** Faune → intérêt entomologique (hyménoptères sur pelouses sèches relictuelles)

=> Enjeux localisés → banalisation des milieux

Site de valorisation 5 : Synthèse des enjeux (2)

- Bras de Seine :

- Faune piscicole : 13 espèces recensées les deux bras dont 5 espèces patrimoniales (**Chabot**, **Loche épineuse**, **Brochet**, **Anguille**, **Bouvière**). La **Perche Soleil** est la seule espèce indésirable recensée à ce niveau ;
- Mollusques : recherche de la **Grande mulette**, **Mulette épaisse** et **Planorbe naine** sans résultats positifs ;



Site de valorisation 5 : orientation de valorisation

- **Rétablissement de la bonne fonctionnalité hydraulique** entre la noue de « Champmorin » et le bras de Balloy par la suppression d'un seuil déversoir
- **Reprofilage de berge localement** afin de favoriser les formations herbacées rivulaires (parvoroselières, cariçaies...)
- **Restauration d'une annexe hydraulique existante** (extraction d'une partie des embâcles...)
- **Conversion de peupleraies** ou boisements secondaires en zones humides herbacées
- **Maintien des secteurs boisés les plus matures (îlot de sénescence)**

=> Rétablissement de la dynamique fluviale, restauration des berges

Merci de votre attention

